

LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°594 - Avril 2018

Prochaine parution : le 9 mai 2018

2 €



Solidaires des cheminots Pour la défense des services publics On tient bon !

- Mobilisations : cheminots, universités, ... p.4 - p.8,9
- Palestine p. 16



MAI 68 (3) : Le renouveau du mouvement révolutionnaire ... p.6

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Le calendrier des grèves et manifestations se remplit

Si le mois de mars a été bien rempli, au niveau grèves et manifestations, avril et mai le seront aussi !

A présent, chacun a, dans sa poche, le calendrier des jours de grève des cheminots, des manifestations des étudiants, enseignants, personnels administratifs des lycées et des facs (déjà celui du 10 avril), des rendez-vous interprofessionnels, comme celui du 19, lancé par la CGT dans la perspective du 1er Mai, avec la proposition du 5 mai et bien d'autres initiatives sociales qui viendront s'ajouter avant et après.

Ce climat de mobilisation libère des énergies militantes, donne le courage de revendiquer, de se mettre en grève. L'ampleur de la grève chez Carrefour, du jamais vu depuis des années, la grève chez Air France, tous syndicats réunis, les mobilisations dans les entreprises, pour les salaires, les combats qui continuent dans les EHPAD, dans les hôpitaux, ... s'inscrivent dans cette vague de résistances et d'exigences concrètes. Elles s'appuient sur ce rapport de force qui se construit et contribuent à le faire grandir.

Il faut que ces mouvements se renforcent et s'enracinent, sur des exigences concrètes. Car les travailleurs qui s'engagent dans ces mouvements, les militants qui les animent, veulent gagner sur des revendications, pas seulement témoigner de leur colère et de leur rejet de Macron et de sa politique.

Ce qui est nouveau, du point de vue de l'ampleur, et qu'il faut encourager, c'est l'intérêt, la solidarité, qui se manifestent d'un « front de lutte » vers l'autre. Les cheminots viennent soutenir les Carrefour et les hospitaliers viennent expliquer leur mouvement aux cheminots et inversement. Bien sûr, la grève des cheminots et le combat qu'ils ont engagé jouent un rôle particulier et ils ont besoin de « sentir » le soutien le plus large. Un soutien qu'ils n'ont pas peur d'aller chercher, en organisant des diffusions de tracts, en s'adressant aux travailleurs, usagers du service public.

La mobilisation des étudiants, enseignants, lycéens, des personnels administratifs contre une réforme qui renforce la sélection sociale à l'entrée de la fac, met dans la bataille la dynamique de la jeunesse, notamment la jeunesse des milieux populaires qui doit travailler dur pour accéder à la fac et qui voit que les portes se ferment, pour elle et ceux qui viennent après. De plus en plus d'enseignants rejoignent ce mouvement, en dénonçant la liquidation de l'enseignement public et en refusant de participer à la « sélection » mise en place.

Partout, ça discute, ça décortique les textes, ça met sur la table des questions de fond, à partir du combat contre les réformes concrètes que le gouvernement veut imposer.

Des questions se sont déjà imposées dans le débat, notamment

celle des services publics, de leur utilité pour les masses ouvrières et populaires, jeunes et moins jeunes, habitant les villes ou dans des zones rurales. Celle des travailleurs, hommes et femmes, qui travaillent au quotidien dans ces services publics, que ce soit dans le transport, la santé, l'enseignement et qui se battent contre leur liquidation programmée depuis des années et aujourd'hui poussée plus loin, avec brutalité, par Macron. Qui se battent pour défendre leur statut. Sur cette question, Macron est sur la défensive et répète sans cesse : « il faut rembourser la dette, la dette » Et quand une infirmière en colère l'interpelle pour dire que ce sont avant tout les banques qui profitent de la dette, il répond : « vous dites des bêtises » ! Toujours le même mépris de classe ; c'est plus que jamais le président des riches et des patrons qui, de plus, n'a pas saisi que le rejet des dogmes néolibéraux dont il est pétri est très profond parmi ceux qui se battent. Comme cette infirmière, ils ont compris que c'est l'oligarchie financière qui est aux commandes et qui dicte sa politique, via Macron.

Sa politique, dans tous les domaines, est marquée par la priorité donnée aux intérêts des grandes entreprises et des banques, qui seraient par définition plus performantes, car elles mettent tous leurs salariés en concurrence, organisent la promotion des « meilleurs » et peuvent, grâce à la loi El Khomri et aux ordonnances Macron, se débarrasser de ceux et celles qui n'adhèrent pas à cette logique.

Ce climat de mobilisations est fertile en débats et discussions : il faut travailler à faire grandir la compréhension de cette politique, ses enjeux, les intérêts qu'elle défend et ceux qu'elle combat, les intérêts ouvriers et populaires, les organisations de lutte des travailleurs, en premier lieu les syndicats de lutte, notamment la CGT.

Face à cette contestation sociale multiforme, Macron, ses ministres et les dirigeants de son parti multiplient les déclarations de fermeté. Toutes et tous répètent cyniquement que les concertations se poursuivent, qu'ils attendent les propositions des syndicats mais qu'il y a des points non négociables et que, de toute façon, ils poursuivront les réformes, car ils sont là pour ça. Macron et Philippe veulent passer en force sur tous les fronts : contre les cheminots, les étudiants, enseignants, contre les migrants et les militants qui défendent leurs droits, contre les « zadistes »... Les CRS sont envoyés pour casser les occupations de facs par les étudiants, de plus en plus souvent « précédés » par des casseurs d'extrême droite.

Face à cette politique, il faut développer l'unité et la solidarité ouvrière et populaire autour des luttes engagées. ★

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Adresse internet :

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) 26 €
 Version électronique (pdf) 26 €
 Pli fermé 32 €
 Abonnement avec **soutien** 35 €
 Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
 15 cité Popincourt - 75011 Paris

La Forge - Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

Une nouvelle tentative pour nous gagner à « l'unité nationale »

C'est au lendemain de l'importante journée de grève et de mobilisation des cheminots et des travailleurs de la fonction publique, le 22 mars dernier, qu'est intervenu un attentat terroriste près de la ville de Carcassonne (Aude).

Ce jour-là, un délinquant « radicalisé » attaquait des gendarmes et de simples citoyens qui faisaient leurs courses dans un super marché. Le responsable de l'intervention des forces de l'ordre, le lieutenant colonel Arnaud Beltrame, décidait alors de prendre la place d'une employée retenue en otage par le terroriste. Blessé très grièvement, il est décédé des suites de ses blessures dans la nuit qui a suivi. Trois autres personnes ont été tuées par le terroriste : un viticulteur au volant de sa voiture, un maçon à la retraite, et le chef du rayon boucherie du super marché.

Si l'officier de gendarmerie a accompli là un acte courageux, sauvant la vie d'un civil, - ce qui est certes son métier mais que tous ses congénères n'auraient peut-être pas fait dans la même situation - l'exploitation de son acte par le pouvoir politique et les médias a connu des sommets.

On avait déjà été victimes de ce type de manipulation lors de l'attentat terroriste contre *Charlie Hebdo*. On se souvient de l'opération « Je suis

Charlie » menée par Hollande et son gouvernement qui avait été jusqu'à l'organisation d'une grande marche dans la capitale menée par les puissants de ce monde dont des chefs d'Etat aux mains tachées du sang de leur peuple et certains même complices des organisations terroristes. Il fallait « être Charlie » sous peine d'être taxé de complaisance avec les terroristes.

Nous avons alors été peu nombreux à dénoncer cette opération de grande envergure visant à effacer les antagonismes de classes, à nous obliger à nous ranger derrière ceux qui ont nourri le terrorisme et qui auraient voulu ainsi nous faire oublier leur responsabilité dans la situation.

L'exploitation que nous venons de connaître autour de la célébration de l'officier A. Beltrame, élevé au rang de héros national, si elle n'est pas de la même ampleur, était néanmoins de la même veine. Elle visait des objectifs comparables dans un contexte il est vrai un peu différent. Il s'agissait de célébrer les forces de répression de l'Etat en mettant en avant leur rôle de protection de la population alors que des jeunes ont perdu un œil, ou l'usage de leur jambes, ou pour certains la vie, du fait de la répression de ces mêmes forces de l'ordre ; le mouvement contre la loi El Khomri

n'est pas si loin où nous avons pu les voir à l'œuvre contre le mouvement ouvrier ; faut-il rappeler Théo ou Traoré, ces jeunes des quartiers populaires victimes des violences policières. Alors que les policiers sont envoyés dans les campus universitaires pour déloger les étudiants en lutte, cette tentative de nous faire communier dans le soutien aux forces militaires et de police est loin d'être anodin.

Lors de la cérémonie organisée en l'honneur du gendarme dans la cour des Invalides, le président Macron, dans son discours, a fait référence à la Résistance. Comparant en quelque sorte le geste du gendarme à celui des femmes et hommes qui ont donné leur vie pour libérer le pays de l'occupant nazi. Cette comparaison historique discutable avait clairement pour but de glorifier l'unité nationale dans la lutte contre l'ennemi extérieur et intérieur.

Si l'opération médiatique avait pour but de nous faire tous communier dans la glorification du sacrifice de « nos » forces de l'ordre, elle visait aussi à faire taire la droite, celle de Wauquiez notamment, et l'extrême droite de M. Le Pen qui voulaient essayer de tirer profit politiquement de la situation pour attaquer Macron et son gouvernement. Les leaders de

ces deux forces politiques, que peu de choses distinguent aujourd'hui dans leurs discours, ont pris d'assaut les micros tendus pour déverser leur fiel. Agiter les peurs, exiger plus de répression, tenter de nous diviser, tout y est passé. Wauquiez demandant l'internement des « fichés S » de nationalité française « *les plus dangereux* » et l'expulsion des ressortissants étrangers qui font l'objet de la même surveillance ; le rétablissement de l'état d'urgence, comme s'il ne savait pas que l'essentiel des mesures de l'état d'urgence étaient maintenant dans la loi ! Leurs discours de haine n'ont guère eu de prise et ont surtout servi à galvaniser leurs partisans. Mais Macron a vite repris la main et l'odieux assassinat d'une vieille femme de confession juive a été mis à profit par les milieux réactionnaires sionistes pour attaquer de façon hystérique tous ceux et celles qui dénoncent la politique sioniste criminelle, qui s'étale en grand à Gaza, où l'armée israélienne tire à balles réelles sur les marcheurs pacifiques de la journée de la Terre. A ce propos, nous tenons à dénoncer les propos et le comportement des sionistes à l'égard de J.-L. Mélenchon et la banalisation de l'amalgame entre lui et M. Le Pen, repris sans nuance par les médias. ★

Oui, on peut faire reculer Macron et son gouvernement !

Macron et son fidèle premier ministre ont lancé un grand nombre de réformes « en même temps », en profitant de la « victoire foudroyante » de l'élection présidentielle et du « champ de ruines » qu'elle a provoqué, notamment au niveau politique. C'était la combinaison de l'effet « réformes en rafale », pour multiplier les attaques et faire en sorte que ce « tourbillon » empêche que des résistances ne se construisent et s'enracinent et la volonté de marginaliser et diviser toute forme d'opposition à cette politique.

Macron n'a pas seulement fait passer sa contre-réforme du droit du travail via les ordonnances, comme il l'avait annoncé, il a aussi mis en œuvre une « méthode » qui a surpris les directions syndicales, habituées jusqu'alors à être prises en compte, et pour certaines d'entre elles, à participer même directement à l'élaboration des textes. La « méthode » consiste à parler de « concertation », à organiser des réunions pour, en fin de compte, mettre les syndicats devant un texte concocté par les services gouvernementaux.

La CGT a été la première à dénoncer cette façon de faire, mais cela a pris plus de temps pour les autres. Un des objectifs poursuivis est de démontrer l'inutilité des syndicats : ils font partie de « l'ancien monde » que Macron veut faire disparaître.

Il pense pouvoir y parvenir, « en ne reculant sur rien », quitte à passer en force, à faire évacuer les facts, ou à organiser des « transports alternatifs » pour essayer de démontrer qu'il pallie aux problèmes causés par la grève des cheminots.

Un tournant ?

La multiplication des attaques, a provoqué une multiplication de points de résistance, avec un élément non prévu par Macron et Philippe : s'ils n'ont pas tous la même ampleur, la même dynamique, ils s'installent. Comme nous le disons depuis un certain temps, « les mobilisations s'accumulent, s'empilent, et aucune ne disparaît ».

Aujourd'hui, il y a un front de résistance qui a des capacités plus grandes non seulement de résister, mais aussi de peser. Le cycle de grèves à la SNCF commence à en faire la démonstra-

tion. Là où Macron et Cie attendaient des « usagers en colère », se plaignant « d'être pris en otage » - il y en a bien sûr - il y a des discussions, des contacts qui se tissent, des soutiens qui s'organisent. Il y a aussi une certaine désorganisation qui commence à s'installer dans le transport, qui peut s'amplifier, vu le « flux tendu » des transports de marchandises, notamment des camions, mais aussi du fait que tout le monde ne peut pas faire du « télétravail » ou prendre des jours de congés. Il y a aussi la question qui monte, celle de la remise en cause des services publics, qui se retrouvent posés aussi bien à la SNCF, que dans la santé et même dans l'enseignement, via la question de la sélection et de la mise en concurrence à la fac.

Le gouvernement répète à l'envie qu'il n'y a pas de « convergence des luttes », mais il y a des fronts de lutte qui tiennent et qui sont déterminés à le faire reculer. Et il y a beaucoup de travailleurs, de jeunes et moins jeunes, d'usagers des services publics qui pensent comme eux.

Beaucoup d'étudiants qui sont dans

le mouvement contre la sélection ou qui le suivent avec attention, se sentent concernés par le mouvement des cheminots, par les questions de fond qu'il pose et que, souvent, ils découvrent, comme la question des services publics, qui ne sont pas que des trains toujours en retard, mais avant tout des travailleurs qui se battent pour défendre un service aux usagers, de qualité, accessible à tous. Ils écoutent ceux qui expliquent les conséquences de la politique de sélection que le gouvernement veut mettre en place et qui empêchera encore plus les jeunes des milieux populaires d'accéder à la fac, la fausseté du dogme sur les avantages de la concurrence, de la réussite individuelle. C'est un autre front de résistance qui s'ouvre, qui cherche à s'organiser pour empêcher la réforme et qui sont attentifs à ceux qui se battent, cheminots, personnels de santé

Alors oui, luttons ensemble sur nos revendications et soyons solidaires avec ceux et celles qui combattent cette politique au service des riches et des patrons. ★

Mobilisations dans les Universités

Le mouvement a d'abord touché l'université du Mirail (Jean Jaurès) de **Toulouse**, entrée en lutte dès le mois de décembre contre le projet de fusion de cette université avec l'université des sciences Paul Sabatier et 2 écoles d'ingénieurs. Parti au départ des personnels la lutte, rejoint par les étudiants, il a pris une ampleur qu'on n'avait pas connu depuis au moins dix ans dans cette université à la tradition de résistance et de lutte très forte. En mars, ce sont des AG de plus de 2 000 étudiants et personnels qui se réunissent deux fois par semaine. Les revendications sont au départ locales : contre le projet de fusion et le projet IDEX (Indice d'excellence), un label convoité dans l'objectif de figurer dans le classement de Shanghai des « grandes universités », dans une logique libérale.

A ces revendications locales est venue s'ajouter l'opposition à la loi ORE, loi qui instaure la sélection à l'université par le biais de « Parcoursup ». Le 6 mars, l'AG décidait le blocage de la faculté et son occupation. Le 19 mars, le jury Idex annonçait que le

projet de Toulouse n'était pas retenu, faute « d'adhésion des différents acteurs ». Dans la foulée, la ministre Frédérique Vidal déclarait l'université « ingouvernable », démettait toutes les instances et mettait l'université sous tutelle en annonçant de nouvelles élections « dans les 3 mois ». Un administrateur provisoire a été nommé. Cette décision inédite s'apparente à un véritable coup d'Etat et est contraire à toutes les traditions d'indépendance des universités. L'annonce de cette décision et les craintes d'une intervention policière ont soulevé un grand élan de solidarité : en quelques heures, des centaines de personnes se rendaient sur les lieux en guise de solidarité. Si le gouvernement espérait, par ces décisions, freiner la contestation, il en a été pour ses frais. La mobilisation se poursuit contre le processus de fusion toujours en cours et aussi sur les revendications nationales, contre l'instauration de la sélection et la plate-forme Parcoursup qui classe les étudiants. Cette réforme vise clairement les jeunes des milieux populaires.

Le 3 avril, la manifestation avec les cheminots et les autres secteurs en lutte regroupait plus de 2 000 personnes. Les étudiants défilaient avec la banderole « Du rail au Mirail une même convergence des buts ». Aujourd'hui, après des mois de mobilisation, le mouvement s'inscrit dans le mouvement global et le fait que d'autres universités aient rejoint le mouvement a permis à la mobilisation de trouver un nouveau souffle. Cependant, en même temps il s'agit aussi d'ancrer le mouvement sur des revendications précises, par exemple : le refus de toute hausse des frais d'inscriptions, le fait de conserver le Bac comme premier grade universitaire. Les actions se multiplient comme l'occupation de la rocade ou l'occupation du journal *La Dépêche* pour que le communiqué ci-dessous soit publié.

Dans les autres universités, le mouvement est resté latent pendant de nombreuses semaines. C'est la tentative de répression du mouvement qui a servi de catalyseur pour son amplification. En particulier, l'agression

violente des étudiants de **Montpellier**, qui occupaient pacifiquement un amphithéâtre le 22 mars au soir, par une milice d'extrême droite avec la complicité du doyen et d'un professeur a été un choc et a fait monter d'un cran la colère. Si le gouvernement a officiellement condamné cette intervention violente et si le doyen et le professeur incriminé ont bien été suspendus, la répression se poursuit avec des interventions brutales de groupes fascistes comme à **Paris Tolbiac** ou des interventions policières pour évacuer les étudiants, comme à **Bordeaux, Dijon** ou **Strasbourg**.

Parallèlement, l'application de Parcoursup se révèle très problématique et un mouvement de refus commence à se développer parmi les enseignants qui refusent de classer les futurs étudiants. 70 départements ou UFR ont ainsi refusé de participer à cette sélection.

On ne sait pas si le mouvement va tenir, mais la colère et la détermination grandissent, et le mouvement social donne confiance. ★

Communiqué de Toulouse

« Depuis presque quatre mois, un mouvement de grève des étudiantEs et des personnels se construit à l'université de Toulouse - Le Mirail (Jean Jaurès) pour protester contre le projet de fusion de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et le plan étudiant. En effet, les projets du gouvernement en matière d'enseignement vont modifier de façon importante tout le système éducatif. Le droit à la poursuite d'études n'est plus garanti (comme on a pu le voir avec la loi sélection en Master et maintenant avec Parcoursup), les jeunes ne pourront plus choisir librement leur orientation et la loi de la concurrence généralisée va s'appliquer inmanquablement entre les universités, les filières et même les étudiantEs. À l'entrée en L1, les enseignantEs vérifieront le dossier scolaire du lycée, des CV et autres lettres de motivation, l'expérience professionnelle (!) et pourront exiger l'obtention du BAFA pour faire STAPS, des tests de connaissances sous forme de QCM avant d'entrer en droit ou le fait d'avoir un bac S pour faire de la psychologie, alors même que ces matières ne sont pas enseignées au lycée ! Le mouvement que nous construisons actuellement est majoritaire, n'en déplaise à certainEs. Il est majoritaire car perçu comme légitime auprès de beaucoup de gens, jeunes et moins

jeunes. Notre combat est celui pour l'accès de touTEs au service public de l'enseignement supérieur. Il est profondément égalitaire et s'inscrit dans une démarche de diffusion des savoirs et d'accès à la connaissance et à la culture du plus grand nombre, en particulier les enfants des classes populaires. Le caractère majoritaire de notre mouvement, nous l'avons gagné par notre détermination, notre rigueur dans les argumentaires et notre force de conviction. Personne ne peut nous l'enlever. C'est pourquoi nous adressons aujourd'hui par voie de presse le message suivant : à touTEs celles et ceux qui défendent le droit à l'éducation publique et gratuite, qui refusent les logiques libérales contre nos droits les plus fondamentaux (se nourrir, se loger, s'instruire, se soigner, se déplacer, se divertir) et qui ne se résignent pas face à la situation, notre combat est aussi le vôtre ! Alors, rejoignez le mouvement, soutenez-le, donnez-lui de la visibilité et venez participer à nos prochaines actions, dès la semaine prochaine, mais aussi le 19 avril et le 1er mai. Enfin, passez nous voir à l'université, en grève et occupée, pour nous rencontrer, échanger et comprendre ce que nous faisons. Nous ne sommes ni des terroristes, ni des utopistes. Nous voulons simplement construire autre chose, et nous avons au moins le mérite d'essayer ».

Bordeaux

Non aux fachos dans la fac

Les étudiants (une quarantaine), de manière spontanée, ont décidé le blocage de l'Université pour protester contre la sélection à l'Université et la réforme Vidal. Ils ont occupé l'Amphi Gintrac, érigé des barricades à l'entrée principale et les deux portes d'entrée.

Ils sont restés là toute l'après-midi. Les forces de l'ordre (une trentaine environ), interpellées par le Président de l'Université, sont intervenues vers 20h en franchissant les deux portes latérales de l'Amphi Gintrac. Une intrusion violente car ils étaient munis de matraques et de tout un arsenal de matériel de répression. Les

étudiants ont formé deux groupes et se sont regroupés en haut de l'Amphi. Les forces de l'ordre ont rejoint les étudiants en passant par les allées et ont dispersé le premier groupe d'étudiants qui n'ont pas fait de résistance. Mais par la suite, ils ont commencé à matraquer les étudiants tout en proférant des propos racistes et homophobes : « sales pédés », « sales bougnoules », etc. Des étudiants ont reçu des coups violents et l'un d'entre eux avait le visage en sang. Ils ont traîné à terre des étudiantes et étudiants pour les faire sortir de l'amphi. Les étudiant(e)s se sont regroupés à l'entrée de l'Université et ont consta-

té que d'autres CRS étaient présents. Le lendemain 7 mars, face à cette violence policière, l'occupation de l'Amphi et le blocage de l'Université a été décidée en Assemblée Générale. Les Facultés de Sociologie et d'Anthropologie sociale ont adressé une lettre de protestation au Président de l'Université contre l'intervention de la police dans l'enceinte de l'Université, une remise en cause des franchises universitaires.

Le Président de l'Université a justifié cette intervention pour des raisons de « sécurité » et de protection des bâtiments contre les dégradations matérielles.

Le blocage continue et, sur les lieux de l'occupation, se tiennent des AG, des conférences-débats sur divers sujets de société, des projections de films sur différents thèmes (Mobilisations à Notre-Dame-des-Landes, Migrants, etc.). Les étudiants se solidarisent avec les mouvements sociaux en cours et participent aux manifestations comme celles du 22 mars, celle des retraités, celle de la SNCF, dans une dynamique de solidarité étudiants-travailleurs contre ce système d'exploitation et d'oppression. ★

Correspondance Bordeaux

Logement : la loi ELAN attise la colère

La fin de la trêve hivernale est arrivée, avec la reprise intensive des expulsions, la fermeture des hébergements d'urgence, jetant sur le pavé des personnes de plus en plus précarisées et de plus en plus nombreuses. Le projet de loi ELAN sur le logement que le gouvernement vient de présenter va aggraver le mal-logement.

Les HLM en ligne de mire

Un avant-goût a été donné avec la baisse des APL, supportée par les offices HLM, qui vont devoir se priver de 3 milliards de recettes, pourtant indispensables pour l'entretien et la construction du logement social dramatiquement insuffisant face à la crise du logement. Un mouvement s'était développé - « touche pas à mon APL » - qui avait déjà alerté sur les projets dangereux et antipopulaires du gouvernement.

Le gouvernement veut obliger les offices à vendre 1 % de leurs logements par an, alors qu'une partie du parc est détérioré, avec des locataires aux revenus modestes, fragilisés encore par la quasi-suppression de l'APL accession, et l'importance des travaux à financer.

« Des organismes privés rachèteront en bloc les fleurons des HLM » et les particuliers acquéreurs, eux, « seront surendettés à cause des charges élevées, générant des copropriétés dégradées » souligne la CNL.

D'autre part, une réorganisation sévère est prévue, avec le regroupement des bailleurs sociaux d'ici 2021 lorsqu'ils gèrent moins de 15 000 logements. Cette concentration des offices s'inscrit dans un engrenage qui pousse à l'affaiblissement et à la diminution de l'offre de logement social.

Des normes réduites, des règles assouplies

La loi veut baisser les normes de construction, ce qui va permettre de construire et réhabiliter à plus bas coût, pour une qualité moindre. Ce sont les architectes qui se sont inquiétés dans une lettre adressée à Macron.

« C'est dans le contexte du projet de loi ELAN que nous vous alertons sur le risque d'une production de logements au rabais, assujettie aux logiques de profits, si demain les bailleurs sociaux s'affranchissaient des règles qui s'imposent aux maîtres d'ouvrages publics. Cela n'entraînerait aucune augmentation, accélération de la production de logements, ou économie, mais générerait une architecture et un urbanisme dégradés. »

La construction de logements accessibles aux personnes handicapées, obligatoire pour tous les logements construits aujourd'hui, serait ramenée à seulement 10 %. Dans un communiqué, 13 associations s'inquiètent d'une « grave régression sociale », et d'une loi qui ne prend pas en compte

le vieillissement de la population et l'orientation vers le maintien à domicile.

Attaque à la loi SRU et cadeau pour les villes les plus riches, la porte est largement ouverte à la remise en cause de l'obligation de respecter 25 % de logements HLM.

Le lobby des agents immobiliers a, lui, obtenu que l'instance disciplinaire de la profession ne sanctionne plus les infractions et qu'elle devienne une instance de « concertation » sur les textes de lois.

Quant à l'encadrement des loyers, il ne va pas en rester grand-chose : le projet de loi le réduit à une expérimentation pour cinq ans, à l'initiative des métropoles, et sur le périmètre de leur choix...

Précarisation des locataires

Cette loi renforce la précarisation dans le logement. Pour les locataires en HLM, le bail sera révisable tous les 5 ans. Et dans le privé, est créé un bail mobilité de 1 à 10 mois non renouvelable, inspiré de l'expérience de « start-up », en cas de formation professionnelle, d'études supérieures, de contrat d'apprentissage, de stage ou de mission temporaire dans le cadre d'une activité professionnelle, sans condition d'âge. Ce bail, dénoncé par les associations de locataires, est exonéré de contrôle et de sanction, et fait courir le risque de remplacer les baux classiques de 3-6-9 ans.

La loi « ELAN » suit la logique des politiques du gouvernement. C'est la levée des freins pour la spéculation immobilière et une attaque en règle contre le logement social et les locataires modestes, les jeunes, les précaires, tous ceux qui ont besoin plus que jamais de l'aide de l'Etat pour l'accès au logement.

Le DAL, la CNL ont exprimé leur opposition à cette loi, dans la rue, avant la fin de la trêve hivernale, clamant le droit à un toit, un logement décent, la fin des expulsions. A Nantes, Toulouse, Paris, Grenoble, Rouen, Mulhouse... ils étaient des milliers à manifester.

Les mobilisations vont se poursuivre et le combat pour un logement décent pour tous, contre les expulsions, pour l'accès au logement social, contre les suppressions d'emplois dans les offices HLM, pour des réhabilitations qui permettent aux locataires de rester dans les logements dans de meilleures conditions... est un des fronts de mobilisation contre la politique réactionnaire du gouvernement. ★

Articles parus sur cette question :
LF 588 Oct. 2017 : « Baisse des APL, attaque contre le logement social et coup de pouce aux promoteurs privés »

LF 589 Nov. 2017 : « Macron programme la mort du logement social »
LF 590 déc. 2017 « Défense du logement social, la mobilisation prend corps »

LF 591 Janv. 2018 « Pour la défense du logement social, on continue ! »

Non à la loi anti-migratoire

Le gouvernement persiste et signe dans sa politique migratoire.

Présentant son texte mardi 3 avril à une Assemblée nationale qui compte aussi des députés LRM hostiles, G. Collomb a trouvé des accents qui rappellent fortement ceux de l'extrême droite : certaines régions françaises « sont en train de se déconstruire parce qu'elles sont submergées par des flux de demandeurs d'asile ». Ce sont pourtant 900 amendements qui ont été déposés, y compris par sa propre majorité. S'il y a un ajustement du gouvernement, face à une telle fronde, ce sera à la marge, sur la durée maximale de 45 jours en centre de rétention, qui serait maintenue pour les récalcitrants qui font obstacle à leur expulsion. Pour les recours, la réduction du délai serait maintenue mais une simplification de la procédure est envisagée. Un amendement proposera d'interdire « la mise en rétention des mineurs », et un autre porte sur la notion de délit de solidarité.

Ces quelques retouches sont bien loin de remettre en cause la philosophie

du texte dont les aspects répressifs et les atteintes aux droits sont réaffirmés. Ce ne sont pas là des réponses acceptables.

Le désaveu n'a pas cessé

Au moment où le ministre de l'intérieur présente son projet de loi, 22 associations se sont exprimées dans un texte collectif « *Plaidoyer inter-associatif relatif à la loi Asile-immigration* » dénonçant « les atteintes aux libertés fondamentales, les restrictions à l'accès aux droits et à la procédure d'asile et l'atteinte à la déontologie du travail social ».

De son côté, Amnesty International France alerte sur les mesures qu'elle estime particulièrement dangereuses : une procédure d'appel plus difficile, être renvoyé avant même une décision finale, être détenu sans avoir commis de crime, dénonçant l'opposition des réfugiés aux migrants, et demande la suppression du « délit de solidarité ».

Dans les villes où la répression et les expulsions des « dublinés » vont bon

train, les manifestations de solidarité ne cessent pas.

Au Mans, 300 personnes ont manifesté contre le projet de loi « asile et immigration », samedi 17 mars. Elles exigeaient « des conditions d'accueil dignes et respectueuses des droits pour tous les exilés », ainsi qu'un titre de séjour pour les enfants scolarisés en France et leur famille.

A Saint-Lô, manifestation le 4 avril, face aux expulsions répétées de demandeurs d'asile. « *Alors qu'il a le pouvoir de dédoubler, c'est-à-dire d'autoriser les demandeurs d'asile à déposer leur demande en France, le préfet continue d'appliquer la politique absurde et inhumaine exigée par le gouvernement* », a déclaré le Collectif.

A Coutances, le 21 mars, un rassemblement de 250 personnes dénonce les expulsions de plus en plus fréquentes dans le premier pays où ils ont déposé leurs empreintes, en application de la procédure de Dublin.

A Ouistreham, le Collectif d'aide aux migrants a réuni 200 à 250 per-

sonnes, le 25 mars, pour « rendre visibles les migrants ».

A Nantes, un millier de personnes ont manifesté samedi 31 mars contre « toutes les expulsions », y compris celles des exilés, liées à la fin de l'hiver, à l'initiative du DAL, de collectifs de soutien aux migrants, de syndicalistes, d'étudiants et d'occupants de la ZAD.

A Rennes, les intervenants de la Cimade du centre de rétention administrative ont fait grève le 4 avril pour dénoncer l'allongement de la durée de rétention.

A Toulouse, les étudiants grévistes accueillent 13 migrants remis à la rue avec la fermeture du gymnase au 31 mars.

A Paris 8, une centaine de migrants, essentiellement des « dublinés », occupe avec le soutien des étudiants une partie de l'université.

Cette nouvelle loi met en mouvement une opposition de plus en plus large. Elle lève le voile sur la nature de ce gouvernement qui se heurte à une tradition de solidarité qui ne se dément pas. ★



Le renouveau du mouvement révolutionnaire

« Mai 68 » fut un moment d'intense effervescence politique au cours duquel fut posée en grand la question du changement de société. Il fut marqué par de violentes confrontations politiques qui puisent leurs racines dans les décennies précédentes.

La « gauche » avant 1968

Après la révolution socialiste d'Octobre 1917, le débat politique au sein du mouvement ouvrier et populaire avait eu pour fil rouge la démarcation entre le communisme et la social-démocratie.

La social-démocratie avait failli à maintes reprises : social-chauvinisme durant la grande confrontation impérialiste de 14-18 ; refus d'aider l'Espagne républicaine en 1936 ; capitulation du Front populaire devant la réaction montante ; vote majoritaire des pleins pouvoirs à Pétain (1) ; coupure pendant la Seconde Guerre mondiale entre collabos assumés, pacifistes passifs et résistants ; répression des grandes grèves de 1947-1948 par Jules Moch (2) ; implication du gouvernement Guy Mollet aux côtés d'Israël, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne au moment de la crise du canal de Suez et violente répression du mouvement de libération nationale algérien par ce même gouvernement... En 1958, la SFIO et les différents courants sociaux-démocrates avaient été rejetés dans l'opposition. En 1960 était apparu le PSU (Parti socialiste unifié) qui se voulait une « deuxième gauche », entre la SFIO très divisée et le PCF. A l'occasion des élections présidentielles de 1965, les différents groupes socialistes (à l'exception du PSU) avaient fusionné au sein de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) dirigée par Mitterrand. Les courants trotskistes étaient, de leur côté, sortis très affaiblis de leurs dissensions internes et de leur politique durant la Seconde Guerre mondiale (3). Leur influence avant 1968 restait marginale, hormis un engagement notable de certains militants en soutien à la lutte d'indépendance du peuple algérien.

Le PCF était, lui aussi, en situation difficile. Auréolé de son rôle dans la Résistance, il avait été, en 1945, le parti qui comptait le plus d'adhérents et qui arrivait en tête de tous les autres partis sur le plan électoral (4). Ces succès électoraux avaient alors été interprétés par Maurice Thorez comme la possibilité d'une « voie française vers le socialisme » pouvant emprunter « d'autres chemins que celui suivi par les communistes

russe » : sans révolution, sans soviets et sans « transformation radicale du régime actuel de la propriété et des rapports de production qui en découlent » (5). Cet engagement à rester dans le cadre du parlementarisme bourgeois, tout comme l'appel lancé à la classe ouvrière invitée à « retrousser ses manches » pour remettre en route l'appareil productif resté dans les mains des capitalistes à la tête de l'Etat bourgeois, n'avait pas empêché la bourgeoisie, le 4 mai 1947, de chasser les communistes du gouvernement. Critiquée en interne et sur le plan international, contestée par le mouvement ouvrier lui-même, cette ligne opportuniste va s'épanouir après le 20^e congrès du PCUS et s'imposer au 14^e congrès du PCF en 1956 (6).

Après le retour de De Gaulle à la tête de l'Etat en 1958, le PCF, qui avait perdu son caractère de parti révolutionnaire, marxiste et léniniste, n'avait plus qu'une seule alternative, discuter avec les sociaux-démocrates de la FGDS : soutien à la candidature de Mitterrand aux élections présidentielles de 1965 ; accord électoral de désistement au profit « du candidat de gauche le mieux placé » pour les législatives de 1967. En février 1968, les discussions FGDS/PCF s'étaient intensifiées dans la perspective d'une « union de la gauche ». C'est dans ce contexte qu'arriva le grand bouleversement politique de mai 1968.

La position du PCF et de la CGT en mai-juin 1968

CHANGER DE GERANT NE SERT À RIEN



La première confrontation idéologique et politique porta sur l'analyse même du mouvement. Le PCF le définissait comme un mouvement revendicatif ayant pour « objectif central l'obtention de meilleures conditions de vie et de travail ». Il ne niait pas sa dimension politique mais, dans le ferment révolutionnaire qui traversait ce mouvement, il ne vit qu'une aspiration à un « changement complet de la politique suivie depuis dix ans ».

Ce changement de politique devait, selon lui, se faire dans le cadre d'une « relève démocratique du pouvoir gaulliste » : celle d'un « gouvernement populaire et démocratique, avec une participation communiste ». La condition étant « un programme commun de toutes les forces engagées dans la lutte ». Mais les dirigeants de la FGDS « ainsi que ceux de la CFDT » n'étant pas encore tous complètement « acquis à l'idée d'un véritable programme commun », sa position fut la suivante : « agir en sorte que la grève permette de satisfaire les revendications essentielles des travailleurs, et poursuivre en même temps, sur le plan politique, l'action en vue de changements démocratiques nécessaires dans le cadre de la légalité ». La direction du PCF ne vit dans la radicalité qui s'exprimait dans la classe ouvrière et la jeunesse que l'expression d'un gauchisme « malfaisant » utilisé par le pouvoir : « pour se présenter en restaurateur de l'ordre et en sauveur, le pouvoir gaulliste avait besoin des incendies de barricades allumés par des jeunes gens sans expérience politique que tant d'éléments louches ont manipulés et encadrés » (7).

Les dirigeants de la CGT étaient sur les mêmes bases : « La grève avait également une profonde signification politique. [...] Elle traduisait [...] une grande aspiration à un changement profond de toute la politique du pays. [...] Si la gauche avait présenté alors une alliance véritable, avec un programme commun de gouvernement sans équivoque, il était possible d'envisager un tel aboutissement. [...] Le refus de la Fédération de la Gauche, s'abritant derrière celui de la CFDT et de FO, n'a pas permis d'y parvenir. Dans ces conditions, faute d'une issue politique crédible [...], la question essentielle pour la classe ouvrière - en évitant l'isolement et le piège grossier du Pouvoir - était d'obtenir le maximum de satisfactions possibles pour améliorer sa situation et améliorer sa position ; » (8)

« Gauchistes » et révolutionnaires

En s'enfermant ainsi dans la « légalité » bourgeoise, et en ne voyant d'issues qu'électorales, en alliance avec la social-démocratie, les dirigeants du PCF, au niveau du parti et de la CGT, privèrent le mouvement de toute perspective de rupture avec le système capitaliste. Les marxistes-léninistes qui avaient combattu les thèses du passage pacifique au socialisme, de l'électoratisme et de la défense de la démocratie bourgeoise avaient, certes, commencé à s'organiser, mais le MCF (ml), créé en juin 1966 pour reconstruire un parti com-



muniste marxiste-léniniste, tout comme le PCMLF, fondé en décembre 1967, manquaient d'unité idéologique, d'expérience politique et de solidité organisationnelle. Les thèses maoïstes, très influentes à l'époque, ne les y aidèrent pas. Dans ces conditions, le gauchisme dont le PCF avait fait son ennemi principal, avait un terrain favorable : les organisations trotskistes, comme la LCR revinrent sur la scène politique, côtoyant des courants petits-bourgeois, mêlant en général la phrase révolutionnaire à un anticommunisme viscéral. Cette confusion ne permit pas de mener correctement la lutte contre le révisionnisme (9) et la social-démocratie qui reprit du poil de la bête dans les années qui séparèrent mai 68 de mai 81. Mais ce puissant mouvement ouvrier et populaire, qui revalorisa l'idée de révolution, donna en même temps naissance à toute une génération de communistes et de révolutionnaires, dont firent partie les membres fondateurs du PCOF. ★

1- Le 10 juillet 1940, le Parlement vota les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain : 551 votes « pour », (dont 85 SFIO) et 80 votes « contre » (dont 35 SFIO).

2- Ministre de l'Intérieur de novembre 1947 à février 1950.

3- Même s'ils comptèrent des résistants dans leurs rangs, leur ligne générale avait été le « défaitisme révolutionnaire », le refus de la lutte armée contre l'occupant et « l'entrisme » dans les formations collaborationnistes.

4- 5 millions de voix aux élections d'octobre 1945 (26,2 % des suffrages exprimés, 159 députés), devant le MRP soutenu par De Gaulle (23,9 %, 150 députés) et la SFIO (23,4 %, 146 députés).

5- Interview de Maurice Thorez au *Times*, le 18 novembre 1946.

6- Cette même année fut celle où le PCF vota les pleins pouvoirs demandés par Guy Mollet pour réprimer l'insurrection armée du peuple algérien.

7- Waldeck Rochet « Les enseignements de mai-juin 1968 ».

8- H. Krasucki, secrétaire de la CGT. Préface au « Bilan social de l'année 1968 ».

9- Jusqu'à la fin des années 70 et bien qu'il en ait progressivement abandonné tous les fondamentaux, le PCF se réclamait encore formellement du marxisme et parfois de Lénine. D'où sa qualification de « révisionniste », c'est-à-dire d'un parti qui a révisé le M-L.



Dernière ligne droite avant le référendum

« Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? »

Telle sera la question à laquelle les électeurs calédoniens devront répondre par « oui » ou par « non », le 4 novembre 2018.

Actuellement, le « Territoire de Nouvelle-Calédonie » est une collectivité territoriale qui dispose d'une large autonomie : avec une Assemblée (le « Congrès de Nouvelle-Calédonie »), un « Sénat coutumier » et le « Gouvernement de Nouvelle-Calédonie ». Il est composé de trois provinces (Nord, Iles Loyautés et Sud). Les deux premières sont dirigées par des indépendantistes, le Sud par les anti-indépendantistes. La Nouvelle-Calédonie dispose d'une « citoyenneté locale » réservant le droit de vote aux élections territoriales à ceux qui y résident depuis au moins 10 ans. Le statut de cette « collectivité d'outre-mer à statut particulier » découle des accords de Matignon (1988) et Nouméa (1998). Depuis cette date, d'importants transferts de compétences de la France vers la Nouvelle-Calédonie ou ses provinces ont déjà eu lieu : l'Etat a toujours la main sur les fonctions régaliennes (Défense, Police, Justice et contrôle du « Franc pacifique »), mais un transfert progressif des autres compétences est en marche depuis le début des années 2000 concernant les relations extérieures, le droit du travail, le commerce extérieur, la réglementation des ressources minières et l'enseignement primaire public. L'enjeu est donc bien aujourd'hui celui de l'accès à une « pleine souveraineté ».

La Nouvelle-Calédonie est un territoire dont la France a pris possession en 1853. De 1864 à 1931, elle fit office de bagne, mais très vite l'admini-

nistration coloniale a voulu en faire une colonie de peuplement. Des concessions furent accordées aux anciens bagnards et aux migrants d'origine européenne, rejoints par de nombreux travailleurs venus d'Océanie ou d'Asie, recrutés en masse pour travailler dans les mines.

Un rapport électoral défavorable aux Kanaks

A partir de 1972, la France intensifia cette politique d'immigration conçue par Pierre Messmer, Premier ministre de De Gaulle, comme le seul moyen de contrer le développement des revendications nationales du peuple kanak (1). Ce peuplement externe ne s'est jamais arrêté. Près de 43 000 personnes sont venues s'installer en Nouvelle-Calédonie entre 2004 et 2014. Le peuple kanak est donc aujourd'hui - et depuis longtemps - devenu minoritaire sur sa propre terre. Les ultimes discussions sur le corps électoral ne modifient en rien ce déséquilibre numérique entre électeurs kanaks et non kanaks (2).

La droite anti-indépendantiste va essayer d'entraîner derrière le noyau « loyaliste » tous les non-kanaks. Elle ne va pas hésiter, pour cela, à brandir le spectre des désordres, des divisions et des violences qu'entraînerait, selon elle, une sortie du giron de la France. Elle sera relayée par les dirigeants français qui ne vont ménager aucun effort pour que le « non » l'emporte. Respectivement président et rapporteur de la mission parlementaire d'information sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, M. Valls et Christian Jacob (LR) en visite en Nouvelle-Calédonie, n'ont même pas attendu d'être rentrés en métropole pour prendre parti contre l'indépendance. Louis Mapou, président de

groupe indépendantiste au Congrès de Nouvelle-Calédonie a donc indéniablement raison quand il déclare avoir « l'impression que tout l'appareil d'Etat va être aligné derrière les loyalistes pour défendre le maintien au sein de la République ». E. Macron qui, lui aussi, souhaite que cette possession coloniale française « reste dans la communauté nationale », devrait se déplacer en Nouvelle-Calédonie en mai prochain (3).

Notre position de principe en faveur de l'indépendance kanak

En novembre 1984 (Statut Lemoine), en septembre 1987 (Statut Fabius-Pisani), avril 1988 (mise en place des régions Pons), le FLNKS avait appelé à un boycott actif des scrutins. Nous avions alors écrit dans La Forge : « Le PCOF qui reconnaît sans hésitation la légitimité de la résistance kanak réaffirme son soutien au FLNKS à qui personne ne peut contester le droit de décider lui-même, en fonction de la situation, des formes que va prendre sa lutte. »

En novembre 1988, après le massacre de la grotte d'Ouvéa et les accords de Matignon-Oudinot, nous avons soutenu l'appel du FLNKS à voter « Oui » au référendum organisé en France en nous saisissant de cette campagne « pour sensibiliser sur une grande échelle l'opinion publique à la réalité du colonialisme, à la légitimité de la lutte du peuple kanak et de son organisation, et ainsi élargir le soutien à la lutte pour l'indépendance » (4). Aujourd'hui, les indépendantistes sont à la tête de deux provinces mais il n'y a pas, contrairement aux années 1980, d'insurrection populaire dans les tribus. Les questions sociales du chômage et du travail, du logement

et des discriminations vont peser lourdement dans le choix de nombreux kanaks, notamment des jeunes qui ont quitté les tribus pour venir vivre dans la misère à Nouméa. Ces questions sociales vont aussi certainement peser sur le positionnement de tous les autres exploités de la société calédonienne où plus de 20 % de la population n'est ni kanak, ni d'origine européenne. On peut s'attendre à une abstention importante de ces secteurs.

Quels que soient les résultats de ce référendum, de ses suites, et de tout ce qui peut encore se passer d'ici novembre, notre parti à une position de principe : la dénonciation du fait colonial et la solidarité avec toutes ses victimes, le combat contre les manœuvres déployées par l'impérialisme français pour conserver coûte que coûte la Nouvelle-Calédonie dans la France et le droit inaliénable du peuple kanak à l'indépendance. ★

1- « La revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire. » 19 juillet 1972, lettre du Premier ministre P. Messmer à J.-F. Deniau, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

2- Ce sont les listes électorales des élections provinciales (résidents d'au moins 10 ans) qui devaient servir de base pour le référendum. Sur 158 000 électeurs inscrits sur ces listes, 70 000 seulement sont « de statut coutumier » (Kanak). Ce déséquilibre est accentué par le fait que de nombreux Kanaks (estimation à 22 000) qui devraient y figurer ne sont jamais inscrits. A l'issue de la réunion du Comité de suivi de novembre dernier, 10 000 électeurs supplémentaires qui n'y figuraient pas ont été inscrits d'office : 7 000 Kanaks et 4 000 non-Kanak. Le rapport numérique reste, quoi qu'il en soit, défavorable aux Kanaks.

3- Quelques jours avant son élection à la présidence de la République, il avait déclaré aux Nouvelles-Calédoniennes être « convaincu que la présence de la France est nécessaire pour garantir la paix civile et le développement ».

4- La Forge, 1er-15 octobre 1988.

Guyane

Pour qui la « Montagne d'or » ?

La Compagnie minière Montagne d'or se prépare au lancement d'une mine à ciel ouvert de 2,5 km de long sur 400 mètres de large sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni. Derrière cette entreprise enregistrée au registre du commerce de Cayenne, il y a une « co-entreprise » (joint-venture) entre la compagnie minière canadienne Columbus Gold et la grande société minière britannique Nord gold, présente en Russie, au Canada, au Burkina...

Le dossier com' du projet est naturellement merveilleux : « responsabilité

sociale », performance environnementale, transparence et concertation... Ce que Columbus Gold et Nord gold font surtout miroiter aux yeux des élus et de l'administration locale, ce sont les 3 milliards d'euros de retombées que la mine est censée devoir apporter à la Guyane avec « 900 emplois directs, indirects et induits » pendant la phase de construction et « 3 000 emplois indirects et induits pendant la phase de production ». C'est évidemment un argument de poids dans une colonie où le taux de chômage est deux fois plus élevé qu'en métropole. Macron et son gou-

vernement y voient un moyen de calmer la colère qui gronde dans un territoire où se côtoient industrie spatiale de pointe et grande pauvreté. Et son pitoyable ministre de l'environnement devra une fois de plus s'incliner !

La population des villages amérindiens de l'Ouest guyanais s'inquiète et demande le respect de ses terres et de l'eau. L'UTG (Union des travailleurs guyanais) dénonce de son côté « un projet colonialiste et écologiquement dangereux ». Elle met en accusation « l'Etat colonial qui se dit incapable de faire une route jusqu'à Maripasoula,

une centrale électrique pour l'Ouest guyanais, ou investir l'argent nécessaire pour que l'on puisse être soignés ou éduqués dignement en Guyane, mais qui va financer avec l'argent de nos impôts les infrastructures lourdes de ce projet ».

A Kourou, « la fusée décolle mais la Guyane reste au sol », sur les pentes de la Montagne d'or, le précieux minerai va couler à flots (6,7 tonnes d'or par an sur douze ans), mais pas pour la population locale. L'opposition à cette méga mine grandit et une chose est sûre : c'est au peuple de décider, pas aux monopoles ni à l'Etat colonial ! ★

Ensemble et en même temps en ce printemps 2018

Les manifestations du 22 mars à l'appel de la quasi-totalité des organisations syndicales de la fonction publique ont été de vraies mobilisations de masse pour dénoncer la politique libérale du gouvernement. La montée à Paris des cheminots à l'appel de toutes leurs organisations syndicales, leur jonction avec les fonctionnaires, Place de la Bastille, a été, elle aussi, une vraie démonstration de force.

Les grèves du 3 et 4 avril qui ont suivi à la SNCF ont très sévèrement perturbé le trafic et la SNCF elle-même, rendant totalement caduc les dispositions de « service minimum » qui obligent les cheminots à se déclarer en grève 48 h à l'avance.

Le calendrier des jours de grèves mis sur pied par les organisations syndicales jusqu'à la fin juin, installe, dans les faits, l'idée même de la grève, y compris pour « la France qui se lève tôt » et qui rame, quand elle a du boulot, pour des salaires limités et des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Un calendrier que beaucoup se sont empressés d'imprimer pour pouvoir s'organiser. Mais qui dit aussi que l'heure n'est pas à la résignation puisque les forces vives d'un secteur comme celui de la SNCF (150 000 salariés) s'organisent pour résister à cette politique libérale qui veut en finir avec leur statut et privatiser ce service public.

Quasiment toutes les organisations syndicales de la fonction publique, à l'issue de leur dernière rencontre avec leur ministre de tutelle, le 5 avril, ont fait savoir que « la quasi-totalité des objectifs fixés [fixés par le gouvernement le 1^{er} février] demeurent inchangés » et appellent pour le mois d'avril à un « processus d'actions et d'initiatives qui s'inscrit résolument dans la durée ». Elles déclarent aussi « qu'elles n'oublient absolument pas le pouvoir d'achat ». Elles doivent se revoir le 10 avril.

On sait aussi que le secteur de l'énergie CGT comme celui des collectes d'ordures ménagères sont également mobilisés... même si, de ce côté, les revendications restent encore très générales, demandant le rapatriement de secteurs entiers de leur activité dans le cadre public.

Le 31 mars, à l'appel là aussi de toutes les organisations syndicales, c'était une bonne partie des salariés du premier employeur de France, Carrefour, qui étaient en grève sur des centaines d'établissements pour protester contre le

niveau ridicule de la prime d'intéressement au regard des bénéfices engrangés par le groupe et les milliers de licenciements du plan Bompard. Une grève jamais vue dans la grande distribution !

A Air France, la quasi-totalité des syndicats vient aussi de programmer sept nouveaux jours de grève pour l'augmentation des salaires, du pilote à l'hôtesse d'accueil.

Toutes ces grèves, toutes ces mobilisations et beaucoup d'autres s'additionnent en ce printemps 2018. Elles ne portent pas toutes les mêmes revendications. Certaines ont davantage un caractère politique au sens où elles se dressent directement contre la politique libérale du gouvernement, d'autres portent plus des exigences en matière de salaires et de conditions de travail, d'autres procèdent des deux à la fois et d'autres encore visent essentiellement des augmentations de salaire, ou à empêcher des licenciements... Mais toutes interviennent en même temps et s'inscrivent, de fait ou sciemment, dans le calendrier prédéfini par les cheminots. Elles mettent en mouvement des milliers de travailleurs, et très souvent dans le cadre d'une large unité syndicale.

C'est ce qui fait le caractère particulier et porteur de la période.

Mais contrairement à ce qui peut se dire ça et là, ce n'est pas pour autant la « convergence des luttes ». Au sens où, avec ces grèves et mobilisations, nous serions à la veille de « la grève générale » et/ou d'un « tous ensemble contre ce gouvernement ».

Nous n'en sommes pas encore là. Il manque encore à l'appel de nombreux secteurs de travailleurs, principalement de ceux qu'on dit « du privé » pour qui les questions de salaires, de conditions de travail et d'emploi sont essentielles.

La journée d'action du 19 avril, appelée par la CGT, doit aussi pouvoir aider à conforter ce « tous ensemble » qui monte dans le pays. Il faut y travailler, sans perdre de vue que les cheminots, dans la défense de leur statut, ont notamment besoin de toute notre solidarité. Aussi parce qu'ils représentent tout ce qu'exècrent Macron et l'oligarchie financière avec arrogance et mépris de classe : l'expression organisée de la classe ouvrière dans sa lutte pour la défense de ses intérêts. ★

Les ouvrières de Doux contre le démantèlement de leur entreprise

L'entreprise Doux, producteur de poulets à l'export, avait été reprise en 2012 par le groupe Terrena dans le cadre du dépeçage des abattoirs de Bretagne, suite à la crise qu'avait connu ce secteur. L'entreprise vient de demander à

être placée en liquidation judiciaire. Pour les ouvrières et leurs syndicats, il s'agit de défendre les postes de travail des 1 200 salarié(e)s. Sont aussi concernés par cette liquidation les 4 000 emplois indirects ou tout du moins une partie d'entre eux,

induits par ce secteur spécifique de l'agro-alimentaire : petits éleveurs, mais aussi ouvriers du port de Brest dont 40 % de l'activité est dédiée à l'export des poulets vers les pays du Golfe.

Une nouvelle fois, les ouvrières ne

peuvent que compter sur leur mobilisation et celle de la population face à de potentiels repreneurs, connus pour être de véritables prédateurs ayant l'oreille du Tribunal de commerce dont les patrons sont à la fois juges et parties. ★

Les ouvriers de Ford Blanquefort (33) contre la fermeture de leur usine

Le 27 février 2018, cinq ans après la signature d'un protocole avec les pouvoirs publics (49 millions d'euros d'aides qui garantissaient l'activité de l'usine et le maintien des emplois sur le site à l'issue d'une mobilisation des ouvriers emmenés par l'intersyndicale), la direction de Ford vient d'annoncer qu'elle arrêterait la production de la boîte de transmission à huit vitesses pour des raisons de viabilité économique. Ce qui

signifie, à défaut d'un repreneur à brève échéance, la fermeture de l'usine d'ici 2019.

L'intersyndicale a repris la tête de la mobilisation des 910 ouvriers contre cette fermeture programmée. Avec un soutien important des populations qui a pu se vérifier à chaque manifestation dans les rues de Bordeaux. Sans oublier celle des élus locaux.

Le Président de Bordeaux-Métropole,

Alain Juppé, est intervenu pour s'en prendre à Ford qui n'aurait pas respecté ses engagements : Ford « nous a laissé croire pendant des mois qu'il cherchait une solution ». En représailles, il s'engageait à ce que Bordeaux ne verse pas le dernier tiers de l'aide prévue au protocole (1 million d'euros). Ford vient d'annoncer une étude de faisabilité pour la mise en œuvre de nouvelles productions possibles sur le site de Blanquefort,

tout en soulignant l'isolement de l'usine des différents sites d'assemblage. Il y a comme du marchandage dans l'air !

Mais les ouvriers et l'intersyndicale ont suffisamment d'expérience en la matière pour ne pas se laisser prendre par des grandes et belles déclarations, ni par de vagues études de faisabilité qui pourraient sonner comme des promesses sans lendemain. ★

Non au licenciement de Gaël Quirante, responsable syndical de SUD 92

La Poste avait déjà tenté de le licencier en 2010 l'accusant de séquestration alors qu'il avait participé à l'occupation de la direction départementale des Hauts-de-Seine (92).

Son licenciement avait été refusé par l'Inspection du travail et par le Ministre du travail l'année suivante, puis par le Tribunal administratif en 2014.

La Cour d'Appel du Tribunal admi-

nistratif de Versailles a cassé ces trois décisions. Le dossier de Gaël est donc revenu à nouveau devant le ministère du travail. Huit ans après les faits reprochés – qui ne tiennent pas debout – Muriel Pénicaud, ministre du Travail, vient donc d'autoriser le licenciement de Gaël Quirante. Secrétaire départemental de Sud Activités postales et militant connu et reconnu du mouvement social. En

14 ans de carrière, il a déjà subi 10 procédures de licenciement et cumulé 12 mois de mises à pied. Cette autorisation constitue un acte politique clairement antisyndical qui vise à frapper à la tête le syndicat SUD. Dans la période où il intervient, après un acharnement de procédure particulièrement obstiné, il est compris comme une menace brandie contre tous les syndicalistes qui se battent contre

la politique de ce gouvernement et en particulier pour la défense du service public.

Lundi 26 mars, devant le ministère du travail, des syndicalistes, des soutiens politiques, des postiers, se sont rassemblés en nombre pour dénoncer cette autorisation et exiger l'annulation du licenciement. Une tribune a été rédigée dans ce but dont le porte-parole de notre parti est signataire. ★

Les cheminots doivent gagner !

C'est lancé ! Le 9 avril, le gouvernement met en débat à l'Assemblée nationale son projet de loi pour « un nouveau pacte ferroviaire ». S'appuyant sur les éléments essentiels du rapport Spinetta (voir *La Forge* de mars 2108), cette discussion parlementaire va lui permettre d'avoir recours aux ordonnances pour engager la « réforme » du système ferroviaire et tout particulièrement celle de la SNCF. Parallèlement à la présentation du projet de loi le 14 mars en Conseil des ministres, Guillaume Pepy, président du directeur de la SNCF, donnait les grands axes du futur projet d'entreprise de la SNCF. E. Borne, la ministre des transports, indiquera : « *La réforme se fera sur deux jambes : l'Etat qui s'engage et la SNCF qui prépare son nouveau projet d'entreprise.* »

Deux niveaux de discussions, donc. En fait, totalement imbriqués, avec au-dessus de la tête des organisations syndicales des ordonnances pour les amener – au moins certaines d'entre elles – à accepter ne serait-ce qu'un bout de la « réforme ». Dans le cas contraire, peu importe, le gouvernement compte passer en force.

La concertation

A la sortie des quelques réunions un tant soit peu médiatisées (celles du jeudi 5 avril et du 6 avril par exemple) qui ont réuni les organisations syndicales d'une part, E. Borne et le patronat du ferroviaire représenté par l'Union des transports publics (UTP) d'autre part, le moins que l'on puisse dire c'est que les organisations syndicales, y compris la CFDT et l'UNSA, étaient très remontées.

Didier Aubert de la CFDT dira : « ... pas la moindre avancée, si ce n'est qu'on nous demande d'amender un texte qui n'existe pas ». Le secrétaire de la CGT Cheminot rajoutera : « *Nous essayons à chaque fois d'avoir des documents préparatoires dans les-*

quels il y ait les propositions du ministre, de manière à ce qu'on puisse les critiquer, les amender, les contester ou les valider. On nous envoie des PowerPoint de présentation des sujets... »

Bref, les organisations syndicales sont complètement baladées dans ces pseudo réunions de concertation. Et toutes dénoncent d'une seule voix le « blabla » du gouvernement qui, en fait, fait tout pour faire monter la pression.

Convention collective et statut

Cela fait des années que les gouvernements successifs, les responsables de la SNCF comme les nouveaux entrants sur le réseau ferroviaire à la faveur de la libéralisation du rail, travaillent à casser le statut des cheminots qui comprend notamment la garantie de l'emploi, des principes de mobilité, des principes et niveau de rémunération, 28 jours de congés et 22 jours de RTT en moyenne, un régime spécial de retraite...

Avec la fin du monopole ferroviaire pour la SNCF, avec l'ouverture du fret à la concurrence en 2003 et la création de la « branche ferroviaire » ont été mis en place les premiers éléments d'une nouvelle convention collective ferroviaire pour tous les travailleurs de ce secteur.

Et parallèlement, à la SNCF, a commencé l'attaque contre les éléments qui, dans la réglementation interne, « faisaient statut ». En 2016, le gouvernement avait abrogé notamment le fameux décret RH0077 auquel les cheminots étaient très attachés puisqu'il fixait les conditions des repos entre services et les délais de prévenance lors de la prise de poste. En pleine mobilisation contre la loi El Khomri, un nouvel accord d'entreprise, en lieu et place du décret, avait été signé, notamment par la CFDT, donnant la possibilité aux établisse-

ments de la SNCF de déroger à la réglementation.

Convention collective, accord d'entreprise... tout l'arsenal classique réglant le contrat de travail de n'importe quel travailleur dans n'importe quelle entreprise classique est aussi déjà en place à la SNCF. Ceci dit, le statut du personnel est encore debout.

Le gouvernement, la main sur le cœur devant les caméras, s'est engagé à le maintenir pour celles et ceux en poste encore aujourd'hui. Mais dans les discussions en cours, la direction de la SNCF, tout à son futur « pacte d'entreprise », cherche par tous les moyens à ce que tout ce qui dépasse d'une virgule de la convention collective ferroviaire soit remis à la discussion et prenne la forme d'un accord d'entreprise. Le gouvernement annonce le maintien du statut et la direction de la SNCF travaille à en vider le contenu !

La dette

Au mois de juillet, devant quelques cheminots, E. Macron avait lancé qu'il était prêt à ce que l'Etat reprenne la dette de la SNCF (55 milliards) ; en contrepartie, les cheminots devaient abandonner... le statut ! Après avoir mis depuis un sérieux bémol au « cheminot-bashing », vu la sympathie de l'opinion pour la mobilisation en cours et les difficultés pour les médias à trouver matin, midi et soir des « usagers en colère », la question de la dette tend à revenir dans l'argumentaire gouvernemental et médiatique pour justifier la nécessité du démantèlement de la SNCF, le refus du soi-disant « statu quo » ?! Qu'elle soit imputée à la SNCF ou directement à l'Etat, quelle est la différence, hormis l'aspect comptable de la question ? Elle reste toujours une dette garantie par l'Etat et gagée sur le dos des citoyens. Elle procède des choix économiques et politiques qui ont

été faits par les gouvernements passés, en totale collusion avec ceux qui allaient notamment bénéficier des chantiers liés à la construction et à l'extension des lignes à grande vitesse : Alstom, Bouygues, Eiffage, Vinci et tous les autres... Sans oublier les banques qui, chaque année, récupèrent 1,5 milliard d'euros au titre des intérêts.

De nouveaux jours de grève dans le calendrier des cheminots

Les deux premiers jours de grève inscrits au calendrier, les 3 et 4 avril, ont surpris tout le monde par leur ampleur. Lors de la mobilisation contre les ordonnances réformant le Code du travail, E. Macron et le gouvernement ont été confrontés essentiellement à des manifestations de rue. Aujourd'hui, ils sont face à une grève massive, organisée dans le temps, certes sur un secteur, mais un secteur stratégique et qui est en résonance avec d'autres foyers de contestation sociale, notamment du secteur public.

Nous devons aider les cheminots à remporter leur bras de fer contre ce gouvernement. Il y va de l'intérêt de 150 000 travailleurs, excusez du peu, et d'une certaine conception du service public largement partagée. Ils le pourront si, autour d'eux et avec eux, se développe aussi une vaste campagne de solidarité tant financière que militante.

Nombre de militants syndicaux de la SNCF sont disponibles pour venir sur les lieux de travail afin d'expliquer les raisons de leur combat, en quoi il concerne aussi les autres catégories de travailleurs et plus largement les usagers des transports. Et sans attendre, un certain nombre d'entre eux sont allés à la rencontre des employés de Carrefour, le 31 mars, en grève pour leur rémunération et contre le plan Bompard. ★

La grève du personnel d'Air France s'inscrit aussi dans la durée

Le mouvement de grève des personnels d'Air France-KLM des 22 février (voir *La Forge* de mars 2018), 23, 24 mars, avec pour exigence unitaire les 6 %, a rencontré auprès des personnels de chaque secteur un succès incontestable. Après « un simulacre de négociation » le 4 avril, l'intersyndicale (CGT, FO, SUD, CFTC, UNSA, CGC pilotes, SNPNC, SNPL, Ppaf, Alter, SNGAF, groupant pilotes, hôtesses et stewards, personnel au sol) appelle à plusieurs jours additionnels de grève les 10, 11, 17, 18, 23 et 24 avril. Du jamais vu ! Cet appel fait coïncider les trois derniers jours avec la grève des cheminots.

Le mouvement de lutte des personnels d'Air France a commencé après six années de blocage des salaires et de forte détérioration des conditions de travail pour tout le personnel, pour une guerre des plus saignantes pour toujours plus de profits dans ce secteur du transport aérien international.

Ce qui a cristallisé la colère, c'est la décision du PDG, à l'échéance de sortie des six ans de blocage, de faire l'aumône avec 1 % d'augmentation en deux versements (0,9 % en avril - 0,4 % en octobre) suivant l'accord minoritaire pour 1 % d'augmentation signé en octobre par la CFDT et CFE-CGC (mais désavoué par la base). Les

personnels et leurs syndicats ont dit stop ; ils ont assez payé et demandent 6 % d'augmentation. Ils ne font qu'exiger leur dû, le rattrapage de l'inflation sur six ans. Ce n'est pas négociable. Face à la posture d'un patron qui ne cède rien, alors que la confirmation des condamnations dans l'« affaire de la chemise déchirée » a ravivé la colère, le mouvement, déterminé et dans l'unité, débute par un niveau élevé avec 35 % de grévistes selon la direction, en réalité un chiffre plus proche de 50 % si l'on compte les emplois opérationnels.

Le groupe et les actionnaires commencent à voir l'efficacité d'une grève

quand elle mord sur le capital. Une journée de grève est évaluée à quelque 20 millions d'euros. 220 millions sont d'ores et déjà à mettre au compte du refus et du mépris affiché par le PDG ! Fini le temps des licenciements pour les profits salués par les hausses boursières d'Air France, la grève pour les salaires provoque une chute des actions de 35,51 % depuis le 31 décembre. Vincent Salles, Délégué Syndical CGT d'Air France, résume l'état d'esprit des salariés dans cette grève : « *Depuis 2012, on a subi des plans de restructuration successifs. On a perdu 10 000 emplois, des jours de congés, les personnels ont assez donné... Seule la grève doit faire plier la direction.* » ★

Carrefour

une grève historique, la direction manœuvre

Le week-end de Pâques dans les magasins Carrefour a été particulièrement perturbé. De l'avis même du journal *Le Figaro*, « environ 25 000 salariés étaient mobilisés ». Historique ! comme a pu le titrer la CGT dans un de ses tracts. En effet, un tel mouvement de masse dans le secteur de la grande distribution, c'est tout simplement du jamais vu. Depuis des mois maintenant, à l'initiative de la CGT, les employés sont appelés à la mobilisation contre le plan social XXL d'A. Bompard qui, d'après les estimations syndicales, viserait à la suppression d'au moins de 5 000 emplois (voir *La Forge* de février 2018).

Il a fallu attendre le 23 février 2018 et son annonce officielle pour que les autres syndicats se décident à entrer dans la danse et appellent aussi à l'action. Depuis, nombre de magasins du groupe sont touchés par des mobilisations pour protester et s'opposer à ce plan XXL. Mais ce 31 mars, même si chacun y est allé de son côté, la quasi-totalité des organisations syndicales du groupe avaient appelé à la grève, et cette fois, au moins en même temps.

Mais ce qui a carrément mis le feu aux poudres dans l'ensemble du

groupe a été l'annonce faite par la direction du passage de la prime de participation de 610 € l'année dernière à... 57 € pour cette année ! Comme si les 5 000 suppressions de postes annoncées ne suffisaient pas et qu'il fallait en plus compter pour cette année avec 553 € de moins pour chacun des employés.

Pour essayer d'éteindre l'incendie, la direction fera machine arrière et déclarera à la presse « qu'un supplément de 350 € est en voie d'accord avec les partenaires ». Ça n'a pas suffi. Dès le samedi 31 mars au matin, plus de 400 magasins (dont des hyper et super) étaient touchés par le mouvement de grève, comme de nombreux Carrefour de proximité. Les salariés des entrepôts avaient quant à eux entamé le mouvement la veille.

Avec les employés mobilisés, de nombreuses manifestations de solidarité ont été organisées. Ainsi, à St-Pierres-Corps, un collectif de militants politiques, syndicaux, associatifs comme de simples citoyens, s'étaient donné rendez-vous au Carrefour d'Atlantes en soutien au personnel en grève. Ailleurs, comme à Lyon, des cheminots sont allés soutenir les salariés... Partout aux informations télévisées ou sur les chaînes d'info en

direct, des clients témoignaient de leur solidarité avec les employés en grève, même s'ils étaient contraints de rebrousser chemin parce que le magasin était carrément fermé ou parce que devant les portes des chaînes de caddies étaient renversées.

Une partie de la participation payée en produits Carrefour

Cette mobilisation d'ampleur a fait reculer la direction du groupe, au moins sur la prime de participation, l'obligeant à sanctuariser les 350 € promis avant le déclenchement de la grève.

Mais pas sûr que les 150 € annoncés en sus de ces 350 €... en bons d'achat maison soient bien perçus !

Ça sent le tour de passe-passe à plein nez : « je te reprends d'une main, ce que je t'ai donné de l'autre » ! Et en tout cas, c'est une belle manœuvre pour réinjecter du chiffre d'affaires dans le groupe. C'est le délégué national de FO qui va se charger de faire la promotion de cette gigantesque opération de troc qui échange du temps de travail accumulé tout au long de l'année contre un caddy à

150 €, en parlant de 50 millions d'euros obtenus pour les 110 000 salariés du groupe en France !

Concernant le plan social XXL, la direction se dit prête à faire quelques concessions de portée limitée, notamment pour les employés dont les magasins passeraient en location gérance (délais, tickets restaurant, maintien du système de remise sur achats Carrefour, création à l'étude d'un régime de santé voisin à ceux des salariés de Carrefour...). Elle serait prête également à discuter d'un accord d'entreprise pour permettre des départs en pré-retraite (!) libérant entre 1 500 et 1 800 postes.

Toutes ces dispositions d'accompagnement d'un plan social de cette ampleur sont peu de choses au regard d'un groupe de cette envergure. Mais surtout, elles interviennent tout de suite derrière un mouvement de grève qui a concerné au moins 25 000 salariés. « Il y a encore du grain à moudre » pour reprendre une formule célèbre bien qu'inappropriée à la situation ; pourtant, c'est sur ces bases que les organisations syndicales FO et CFDT viennent de déclarer à la presse qu'elles étaient prêtes « à relâcher la pression ». ★

Grève des travailleurs sans papiers, victoire sur toute la ligne

Le 23 mars, en fin de matinée, les sept piquets de grève des travailleurs sans papiers installés depuis le 12 février 2018 (le 23 février pour celui de la Queue-en-Brie à France Routage en Seine-et-Marne) étaient levés. Pour l'ensemble des grévistes (les 160 au final), la préfecture de police de Paris, mandatée par le gouvernement, venait de s'engager à ce qu'un titre de séjour effectif soit fourni à chacun des grévistes.

Une belle victoire, après six semaines de grève avec occupation jour et nuit des lieux de travail.

Une victoire totale, d'autant plus significative qu'elle a été arrachée dans un contexte politique particulièrement délicat vu que le gouvernement présentait un énième projet de loi sur l'immigration (voir LF de février) totalement régressif, allant encore plus loin que ce que N. Sarkozy et ses différents ministres de l'Intérieur avaient pu produire à l'époque. Totalement à contre-pied, avec cette grève la CGT exigeait du gouvernement la régularisation de ces travailleurs qui, tous, avaient des noms d'emprunts, qui, pour la très grande majorité d'entre eux, étaient intérimaires (une de toutes dernières circulaires de Collomb avait « oublié »

la possibilité de la régularisation des travailleurs sans papiers intérimaires) et, autre difficulté, et non des moindres, certains avaient une présence en France relativement récente. Sept piquets de grève sur cinq départements de la région parisienne avec une CGT, forte de l'expérience acquise, qui refuse de discuter avec les différentes préfectures dans le cadre d'un traitement forcément différencié des 160 dossiers, la balle était dans les mains du gouvernement ou tout du moins du ministère de l'Intérieur.

Face à une CGT ne parlant que d'une seule voix devant les autorités et 160 grévistes bien décidés de se battre tous ensemble, jusqu'à ce que TOUS obtiennent l'assurance d'avoir leur papier, le gouvernement s'il ne voulait pas risquer une possible « enkystation » de la grève (barbarisme employé par les autorités) au moment où allait arriver la discussion parlementaire sur le projet de loi Collomb, n'avait pas d'autre choix que d'aller vite dans le règlement du conflit.

Depuis maintenant plus de dix ans, les grèves de travailleurs sans papiers ont fait la démonstration de la grande capacité psychologique et matérielle des grévistes à tenir sur la longue

durée, pour ne pas dire sur la très longue durée.

Dans cette grève, la CGT, bien consciente du contexte et du rapport des forces, a rapidement montré qu'elle n'était pas non plus dans la surenchère. La revendication posée était et est restée jusqu'au bout celle de la régularisation de ces 160 travailleurs sans papiers qui avaient décidé d'en finir avec leur condition de « clandestins » et voulaient enfin être reconnus comme des travailleurs à part entière avec les droits afférents. Si une fois le « cadre commun » fixé avec les autorités, tous les patrons, y compris ceux des entreprises d'intérim, ont fini par remplir les documents demandés pour la régularisation des travailleurs en grève dans leur entreprise, jusqu'au bout ceux de Derichebourg, sous-traitant de Chronopost sur le site de Chilly-Mazarin, auront fait de la résistance pour finir par s'y résoudre mais pour... 10 travailleurs sur les 17 en grève !

Il faut dire que depuis des années, quasiment à chaque déclenchement d'un mouvement de grève, cette entreprise est concernée. Dans le dernier conflit en date, il y a juste un an, au MIN de Rungis (94), là encore

la direction n'avait daigné appuyer la demande de régularisation que pour une partie des grévistes. Nul doute, ce groupe se sait « protégé » avec suffisamment d'appuis pour se permettre d'ignorer aussi bien les autorités préfectorales que la Direccte (inspection du travail) ! Et côté syndical, sur le site de Chronopost, cet autre « avantage » que, dès le premier jour, le délégué syndical CGT de Derichebourg s'était élevé avec violence contre la grève...

Mais le calendrier a fini par jouer contre tout ce petit monde. Le ministre de l'Intérieur présentait son projet de loi devant le conseil des ministres et ce, au moment où le climat social dans le pays était en train de monter d'un cran avec la grève et les manifestations du 22 mars. Les 7 que Derichebourg voulait laisser sur la touche, auront finalement leur titre de séjour effectif comme leurs 10 camarades et comme les 153 autres grévistes, condition posée par la CGT pour la levée de l'ensemble des piquets de grève.

Dans la manifestation du 22 mars à Paris, le cortège des travailleurs sans papiers encore en grève mais en passe d'être régularisés a été particulièrement dynamique. ★

Affaire Skripal

Qui a intérêt à faire monter les tensions ?

L'empoisonnement d'un ex-espion russe, qui s'était mis au service du renseignement britannique, et de sa fille, à Salisbury, près de Londres, a été très vite attribué à « la Russie ». Il a été qualifié d'acte de guerre, de guerre chimique, par les dirigeants britanniques !

Theresa May, la Première Ministre, en difficulté depuis des mois, notamment pour sa politique dite du « Brexit dur », s'est saisie de cette affaire au plan national et international, en brandissant le drapeau de l'unité nationale et de l'alliance des membres de l'Otan, contre la « menace russe ». Sur ces plans, elle a marqué des points, parvenant notamment à resserrer les rangs du parti conservateur et à attiser les divisions au sein du parti travailliste, mettant Corbyn, son principal opposant, en difficulté. Les dirigeants de la Russie, Poutine en tête, dénoncent cette campagne, qui a éclaté à quelques jours de sa réélection comme président de la Russie, le 18 mars. Ils rejettent toute responsabilité dans cet empoisonnement, pointent l'absence de « preuve » et dénoncent la campagne anti-russe qui se développe.

Elle s'est déjà traduite par l'expulsion de quelque 120 diplomates russes, en poste aux USA (60), de plusieurs Etats de l'UE, au Canada, en Norvège, en Australie..., par des rappels d'ambassadeurs, des fermetures d'ambassades... Les autorités russes répliquent de la même façon. Cette crise diplomatique s'accompagne

d'une rhétorique sur le thème du « retour de la guerre froide », qui vise à justifier le déploiement de troupes, l'organisation de manœuvres militaires internationales de plus en plus imposantes et l'accroissement des dépenses d'armement des pays alliés de l'impérialisme US, notamment ceux qui sont membres de l'Otan.

Macron et Merkel font le forcing pour entraîner tous les Etats membres de l'UE dans l'escalade de la tension avec la Russie, en se servant de cette affaire pour pousser plus loin la « politique de défense européenne ». Ils font cause commune avec le gouvernement britannique qui maintient tous les accords politiques, les coopérations et les engagements militaires notamment avec la France. C'est un domaine où le Brexit n'a pas les mêmes conséquences que sur le plan économique et où les convergences stratégiques entre les Etats membres de l'Otan, contre la Russie, sont prioritaires.

Les enjeux de l'affaire Skripal dépassent largement la question de savoir « qui a donné l'ordre » d'empoisonner un ex-espion russe qui a tourné casaque, en échange de quelques dizaines de milliers de livres, et qui a collaboré avec les services secrets britanniques et étasuniens.

Apparemment, son état de santé s'est amélioré, tout comme celui de sa fille : cela jette encore un peu plus la suspicion sur la façon dont cette affaire a été traitée par le gouverne-

ment britannique et ses alliés.

Quels que soient les rebondissements qui peuvent encore se produire, cette affaire et sa fulgurante instrumentalisation politique et médiatique montrent qu'un pas a été franchi dans la manipulation des opinions publiques, par les forces qui poussent à la militarisation, à la montée des tensions et à la confrontation. C'est une entreprise de grande ampleur qui vise à préparer les esprits à l'idée qu'une confrontation militaire est quasi inévitable.

Il faut résister à cette offensive idéologique qui vise deux objectifs : neutraliser et marginaliser la contestation de la militarisation de l'économie et de la société et créer un sentiment de peur et d'impuissance ; justifier les dépenses d'armement, les moyens humains et matériels mis au service de cette politique. Elle est toujours présentée comme une politique de « défense », alors que les types d'armes développées, les concepts développés pour leur mise en œuvre sont clairement « offensifs ».

D'où l'importance du combat contre la politique de guerre de l'impérialisme, la militarisation, la place grandissante de l'armée dans la société, que ce soit à travers les campagnes de recrutement qui cible aujourd'hui plus particulièrement les jeunes femmes, comme on peut le voir sur les affiches qui vantent leur engagement, ou à travers les colloques universitaires qui se multiplient.

Dans ce combat, il faut cibler l'impérialisme français qui, comme on le voit encore dans cette « affaire », pousse à la construction d'une politique de « défense européenne » face à la Russie. C'est un marché pour les fabricants d'armes français, qui veulent augmenter leurs ventes à l'étranger.

Pour les dirigeants français, cette « défense européenne » ne se substitue pas à l'Otan et ensemble, UE et Otan, ont accusé la Russie ; comme l'a précisé le secrétaire de l'Otan, la Russie a « mené une attaque à l'aide d'un agent innervant sur le territoire de l'Alliance ». C'est un général français, qui occupe le poste de commandant suprême allié « transformation » (voir encart) qui fait la promotion des prochaines manœuvres de l'Otan qui auront lieu en Norvège, dans le cadre de l'exercice « Trident » mobilisant 35 000 militaires, de trente pays. La Suède, non membre de l'Otan, participe de plus en plus à ces types de manœuvres de l'Otan, comme ce fut le cas en septembre 2017.

C'est pourquoi, il est important d'exiger la sortie de la France de l'Otan, la dissolution de cette alliance militaire sous commandement US et de s'opposer à la politique de « défense » européenne qui en est complémentaire. L'affaire Skripal et son instrumentalisation ne font que rendre ces exigences plus actuelles que jamais. ★

Allemagne

Le mouvement contre la militarisation et la guerre grandit

« Partout, les Marches de Pâques ont rassemblé davantage de manifestants. Cela montre que l'opposition à la politique de militarisation du nouveau gouvernement ne cesse de grandir. La colère contre les exportations d'armes avec l'aval de ce gouvernement de coalition se développe. 4 000 personnes à Francfort, 2 000 à Berlin, 1 000 à Brême, 1 000 à Munich, 2 000 à Stuttgart... ». Nos camarades de l'Organisation pour la construction du parti communiste des travailleurs d'Allemagne (www.arbeit-zukunft.de) soulignent le regain de mobilisation du mouvement pacifiste, anti-guerre, anti-impérialiste qui manifeste traditionnellement à Pâques. Avant ce rendez-vous, des signes avaient déjà été donnés de cette remobilisation, notamment au moment de la Conférence sur la Sécurité, tenue à Munich (1), en février 2018. Plus que la mobilisation de rue, c'est l'écho que cette conférence a eu, en lien avec la polémique autour de la livraison de chars allemands à la Turquie, chars qui ont été

déployés à Afrin. Le nouveau gouvernement Merkel, fruit de la coalition entre la droite (CDU/CSU) et le parti socialiste (SPD) - la GroKo ou grande coalition - a signé un pacte de gouvernement transcrit dans un document de quelque 170 pages au terme d'une négociation de sept mois ! Dans ce document, une partie importante est consacrée à la politique de guerre et aux engagements en matière d'augmentation de son budget pour atteindre les 2 % du PIB, objectif lancé dès 2014 par Obama et repris sans discontinuer par Trump et tous les dirigeants des Etats membres de l'Otan. Sigmar Gabriel (SPD, ministre des affaires étrangères) et Ursula Von der Leyen (ministre de la défense) ont cosigné l'engagement de l'impérialisme allemand à la mise en œuvre de la « politique de sécurité et de défense européenne » (PESCO) qui signifie « le doublement des dépenses pour la guerre. L'Allemagne dépensera davantage pour l'armée que la Russie », une réalité que le discours sur le surarmement de la Russie a

tendance à masquer. Certes, les puissances militaires ne sont pas comparables, d'autant que la Russie est une puissance nucléaire, mais ces chiffres traduisent la militarisation accélérée et massive de l'impérialisme allemand et cela inquiètent de larges secteurs de la population. « En cinq ans, le budget militaire atteindra 75 milliards, soit 35 milliards de plus que son niveau actuel. »

L'accord politique de gouvernement traite aussi de la politique des frontières extérieures de l'UE. On y trouve l'extension du nombre de « pays sûrs », et son corolaire, le refus de considérer les migrants qui fuient ces pays comme des réfugiés potentiels. Tout comme le soutien à la politique de renforcement des « frontières intérieures et extérieures » de l'UE, Frontex devant devenir « une véritable police européenne de défense des frontières ».

Dans plusieurs villes, comme à Stuttgart, les camarades ont participé aux collectifs de préparation des marches ; ils ont organisé des réu-

nions, des diffusions de tracts devant les entreprises et dans toutes les manifestations. Le titre du tract donnait le ton : « GroKo : plus d'armement, plus d'interventions militaires à l'étranger : luttons contre cette dangereuse politique belliciste ».

Rencontre internationale contre les bases étrangères

Du 23 juin au 1^{er} juillet se tiendront les actions de protestation contre la base de Ramstein. Le 23 sera ouvert un camp qui organisera des débats, des actions, parmi lesquelles un déplacement d'une journée vers la base de Büchel où sont stationnées les bombes nucléaires US. Le 29 juin, aura lieu une rencontre internationale contre les bases US et de l'Otan, installées en Allemagne. Le 30 doit se tenir une grande manifestation. La base de Ramstein (en Rhénanie) est plus particulièrement visée. Avec ses 16 000 personnels militaires et ●●●

●●● civils, elle sert notamment au guidage des drones US qui frappent au Moyen-Orient, en Afghanistan, en Afrique. Pendant de longues années, elle a aussi servi officiellement de lieu de stockage aux bombes nucléaires US, une activité qui conti-

nue, malgré le « silence » des autorités US et allemandes (2). La question de la présence des bases militaires étrangères focalise de plus en plus une large opposition dans les pays membres de l'Otan, que ce soit en Allemagne, en Italie, aux Pays-

Bas, en Belgique... Certes, il n'y a pas de base étrangère en France, ceci dit, celle de Bourges-Avord a accueilli des représentants militaires de l'Otan pour des exercices et, surtout, abrite les avions AWACS français, qui font partie des forces de l'Otan (3). ★

1- Voir La Forge de mars : « Vers une autonomie stratégique de l'UE vis-à-vis de l'Otan ? ».
2- Le site de la campagne « Stopp Air Base Ramstein » : www.ramstein-kampagne.eu
3- L'Otan possède en propre 16 Awacs, basés à Geilenkirchen, en Allemagne. Ce sont les seuls moyens qui ne dépendent que de l'Otan. Le Royaume-Uni et la France participent aux opérations, mais avec « leurs » avions.

Belgique

L'affaire des avions peut tourner à la crise politique

Les avions en question, ce sont ceux qui devaient urgemment remplacer les avions de combat F-16. Ce renouvellement, qui devrait coûter 3,6 milliards (575 € par contribuable en Belgique), correspondra à l'acquisition de 34 chasseurs bombardiers pour lesquels une procédure d'appel d'offres avait été lancée. Se sont mis sur les rangs : l'Eurofighter Typhoon, développé par un consortium alliant les entreprises britanniques, allemandes, italiennes et espagnoles. Les autorités françaises, et surtout Dassault, voulaient développer un autre avion : ce fut le Rafale qui est également proposé à la vente en Belgique. L'avion suédois, développé par Saab, a jeté l'éponge. C'est le F-35 de Lockheed Martin qui est le candidat le plus sérieux, favori d'une bonne partie des responsables militaires belges. L'appel d'offres avait connu des cafouillages ; l'offre de Dassault, hors délai, promettait des emplois dans l'industrie d'armement belge. Lockheed faisait de même (1). Depuis des mois, les organisations pacifistes, les organisations qui luttent contre l'Otan, notamment le Comité Surveillance Otan-CSO - (www.csotan.org), la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNADP : www.cnapd.be), et de nombreuses associations menaient cam-

pagne ensemble au sein de la « plateforme pas d'avions de chasse » (www.pasdeavionsdechasse.be), en développant tout un argumentaire pour mobiliser les milieux populaires. Cette campagne fait notamment le lien entre ces dépenses d'armement et la politique d'austérité. C'est dans ce contexte qu'est sortie l'affaire du « rapport secret » que les responsables, tellement prompts à vouloir arracher la décision du gouvernement fédéral d'achat des F-35, ont vraiment tenu secret. Il faut dire qu'il développait un argument qui leur était des plus embarrassants, à savoir que le remplacement des F-16 n'avait rien d'urgent !!! L'affaire a pris une grande ampleur, le ministre de la défense étant menacé de devoir démissionner, à moins que ce soit tout le gouvernement qui saute.

Du coup, la campagne pour refuser cet achat est relancée. A quelques mois du prochain sommet de l'Otan, qui se tiendra dans le nouveau « bunker » qui sert de quartier général de l'alliance militaire, cette affaire renforce la campagne et la détermination des organisations qui la portent. « *Cela peut être une occasion formidable pour lancer un grand débat sur l'Otan, l'appartenance de la Belgique à cette alliance militaire* »

soulignent les militants du CSO, qui font le lien entre l'achat du F-35 et l'armement dont il sera équipé, à savoir la bombe atomique de nouvelle génération, la B61-12, bombe télé-guidée largable à partir du F-35, mais aussi à partir des F-16, des Tornado qui équipent plusieurs armées, notamment en Italie. Développée par le laboratoire nucléaire de Los Alamos (qui a fabriqué les bombes nucléaires qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki) avec Boeing, cette bombe devrait être fabriquée à 480 exemplaires ; elle est « plus précise » que les précédentes, ce qui signifie que leur utilisation « en premier, plutôt qu'en représailles » est totalement intégrée.

Amplifier la campagne « pas d'avions de chasse »

Cette campagne peut avoir un impact international et susciter des mobilisations dans les autres pays où la question de l'achat des avions F-35 et des bombes nucléaires se pose. Si le mouvement parvient à obliger le gouvernement à surseoir à cet achat, ce serait une première grande victoire, pour les masses populaires de Belgique, pour les organisations

impliquées dans cette campagne et pour celles qui peuvent encore la rejoindre. Ce serait la preuve qu'il est possible de s'opposer à la logique de l'Otan. Ce serait aussi un énorme encouragement pour les mouvements dans les autres Etats membres de l'Otan, et plus largement, ceux qui luttent contre l'Otan dans les pays qui sont menacés par cette alliance belliciste : un encouragement à « ouvrir le débat » en grand sur l'Otan, pour le retrait de cette alliance et sa dissolution ce qui, dans de nombreux pays, serait une rupture avec le « consensus » imposé sur ces questions. Il faut que ce mouvement soit très présent dans toutes les initiatives qui se préparent dans le cadre du « contre-sommet » qui se tiendra en juillet à Bruxelles. C'est la position que plusieurs organisations qui se sont réunies récemment pour avancer dans sa préparation, ont défendue. C'est la position que notre parti a défendue en insistant sur la nécessité d'informer et de mobiliser dès à présent sur les enjeux de cette bataille qui nous concerne aussi. En effet, Dassault et son Rafale est toujours sur les rangs et Parly, la ministre des armées, en fait la promotion. ★

Voir La Forge de janvier 2018 : « Ni F-35, ni Rafale ».

Italie

« Pas de bombes nucléaires »

L'Italie ne possède pas la bombe nucléaire, mais les USA et l'Otan ont des bases en Italie où des bombes nucléaires sont prêtes à l'emploi. Le Comité « Non à la guerre, non à l'Otan » se mobilise pour dénoncer la présence de ces bombes en Italie et pour exiger leur retrait. Dans leur texte, il est notamment précisé : « *La bombe B61-12 est une nouvelle arme nucléaire polyvalente : elle a une tête nucléaire à quatre options de puissance sélectionnables, un système de guidage qui permet de la larguer à distance de l'objectif, la capacité de pénétrer dans le sous-sol en exposant en profondeur pour détruire les bunkers des centres de commandement ; en conséquence, les pays européens dans lesquels elle sera installée se trouvent en première ligne dans la confrontation nucléaire toujours plus dangereuse entre les USA-Otan et la Russie.* » Cette bombe devrait être déployée à partir de 2020. Le F-35 est particulièrement conçu pour emporter ce type de bombe.

Cette campagne concerne donc aussi bien l'Italie que l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas. Cela contrevient aux attendus du traité de non-prolifération nucléaire que ces pays ont signé, qui dit : « *Tout État non doté d'armes nucléaires qui est Partie au traité s'engage à ne pas recevoir de quiconque des armes nucléaires ou d'autres engins nucléaires explosifs, ni le contrôle de telles armes et engins explosifs, directement ou indirectement.* » Bien sûr, nous savons bien que les grandes puissances passent outre ces traités, qu'elles ne ratifient tout simplement pas. Le comité « Non à la guerre, non à l'Otan » a lancé sa campagne en Italie, notamment dans les régions où sont installées ces bases et propose de l'étendre aux autres pays directement concernés. Pour alimenter cette campagne, le comité prévoit de mettre en place un réseau via internet pour les échanges d'information et l'organisation d'actions communes. ★

France

300 milliards pour la guerre

L'Assemblée nationale a voté la « loi de programmation militaire 2019-2025 » qui prévoit 295 milliards de dépenses ! Une somme énorme, du jamais vu depuis quarante ans ; un programme concocté par la ministre, la haute hiérarchie militaire et les conseillers, qui savent faire valoir les intérêts des monopoles du lobby militaro-industriel qui ne cesse d'étendre son champ d'activité et son poids dans la société. Des monopoles qui vivent aux crochets de la société tout entière, et dont les représentants sont les premiers à exiger toujours plus d'économies budgétaires, plus de privatisations. Ils disposent pour cela de puissants médias de masse qui distillent ce message. Chaque année, le budget devrait grossir, passant de 34,2 milliards à 50 d'ici 2025. Le financement de la force de frappe nucléaire grossit de 2 milliards par an, au moins jusqu'en

2025 : 42 milliards pour le renouvellement des sous-marins à propulsion nucléaire lanceurs de missiles comportant plusieurs têtes nucléaires, mais aussi pour les missiles transportés par les Rafale. L'autre priorité fixée à ce budget, c'est le développement de la « cyber défense », grande consommatrice de moyens humains et matériels de recherche. Le gouvernement pourra se vanter devant ses partenaires de l'Otan d'être, en 2025, dans les « clous » des 2 % du PIB, la norme Otan fixée par Obama et martelée par Trump. La priorité, c'est encore et toujours plus de moyens pour la guerre et toujours moins pour les besoins sociaux. C'est pourquoi, la lutte contre la militarisation de l'économie et de la société, la lutte contre la politique de guerre doit faire le lien avec le combat contre la politique néolibérale au service des riches et des patrons. ★

Le général Mercier, un « otanien » convaincu

Sur le site de l'Otan, sa biographie le présente comme un militaire qui s'est impliqué très tôt dans les structures de l'Otan. Il est, depuis 2015, le chef du commandement suprême allié pour la Transformation (SACT) basé à Norfolk (USA), l'un des deux commandements militaires stratégiques de l'Otan, l'autre étant le commandement allié Opérations (le Shape, basé à Mons en Belgique). Il vient de donner un entretien au Monde (1-2 avril), dans lequel il insiste sur l'intégration des nouvelles technologies, notamment celles qui ont trait à « l'intelligence artificielle » dans les outils de l'Otan, en matière de prévisions des « guerres du futur ».

En effet, parmi les missions du SACT, il y a la réflexion sur « l'Otan du futur », la préparation des « prochaines guerres », un sujet qui revient de plus en plus dans le discours sur la nécessité de préparer l'Otan en Europe à une confrontation avec la Russie.

Le commandement de cette structure échoit systématiquement à un haut gradé français, depuis le retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'Otan décidé par

Sarkozy en 2007 (la France n'ayant jamais quitté l'Otan).

Ce n'est pas un hasard si cet ancien chef d'état-major de l'armée de l'air est à ce poste. L'armée de l'air a une très ancienne tradition de collaboration étroite avec ses homologues étasuniens et les autres membres de l'Otan. Les opérations aériennes de la première guerre d'Irak (la guerre du Koweït), les bombardements en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Afghanistan, puis en Libye, sans parler des bombardements en Syrie, en Irak durant l'actuelle guerre, ont en commun d'être menés conjointement, généralement dans le cadre de l'Otan.

Bref rappel

En 1966, De Gaulle décide de retirer la France du commandement militaire intégré de l'Otan. Après la chute du Mur de Berlin et la dissolution du Pacte de Varsovie (créé en 1955, après l'Otan créée en 1949), Mitterrand, atlantiste convaincu, soutient le maintien de l'Otan « rénové », en insistant sur la nécessité de donner davantage de poids à l'Europe : le traité de Maastricht (1991) insiste sur l'UE en

tant que « pilier européen de l'Otan ».

Cette orientation sera poursuivie par Chirac, puis par Sarkozy qui annoncera à la tribune du congrès étasunien, le « retour de la France » dans le commandement intégré, qui fera l'objet d'un « vote de confiance » au parlement en mars 2009. C'est lors du sommet de Strasbourg-Kehl, en présence d'Obama, sous très haute protection militaire et policière, que l'Otan entérinera cette décision, qui va s'accompagner de l'envoi de 3 000 hommes en Afghanistan et de l'engagement de l'armée française dans cette guerre sous direction US et Otanienne. C'est à partir de là que le commandement du SACT sera attribué sans discontinuité à un haut gradé français.

Les grandes manœuvres se succèdent

Courant mars, de grandes manœuvres simulées (faisant appel à des simulations par ordinateurs) ont eu lieu sur le camp de Mourmelon, dans la Marne

– en alerte Otan – et à Stavanger, en Norvège. Le but : tester l'entraînement de l'état-major du corps de réaction rapide qui va être déployé à N'Djamena, pour commander l'opération Barkhane. Il s'agit aussi de tester l'interopérabilité terrestre multinationale de brigades françaises, britanniques, néerlandaises et étasuniennes. En octobre, ce seront des manœuvres « Trident Juncture » qui vont avoir lieu, en Norvège (membre de l'Otan), sous la responsabilité de l'Otan. Cet exercice, avec 35 000 hommes des Etats membres et des « partenaires », des navires et des avions, sera dirigé à partir du centre de commandement Otan de Naples (Italie). « Elles vont nous permettre de tester une vingtaine de technologies, des systèmes robotisés de protection de bases, de gestion de logistique, de mesures au niveau de stress des soldats », s'enthousiasme le général. Pour lui, internet, le « big data », l'utilisation du « cloud » et de « l'intelligence artificielle » sont essentielles pour anticiper les crises et « traduire cette anticipation en termes militaires ». Autrement dit, mettre la recherche au service de la militarisation. ★

Syrie

Macron joue de plus en plus avec le feu

En recevant des représentants des Forces démocratiques syriennes (FDS) et en les assurant du « soutien de la France », Macron savait qu'il allait provoquer une réaction immédiate du régime turc. Cela ne l'a pas empêché de proposer dans la foulée la « médiation de la France », entre les FDS et la Turquie, après avoir réaffirmé sa condamnation du PKK, en tant qu'organisation « terroriste » et avoir assuré qu'il n'y avait pas de « lien opérationnel » entre les FDS et le PKK. S'agit-il d'une provocation découlant de sa prétention à vouloir jouer un rôle dans la phase de partage de la Syrie entre les grandes puissances impérialistes ? Toujours est-il que la réponse d'Erdogan ne s'est pas fait attendre : « Qui es-tu pour évoquer une médiation avec une organisation terroriste ? » Macron n'a fait que donner une nouvelle occasion à cet autocrate de jouer sur la corde nationaliste et de justifier sa sale guerre en Syrie, « contre les USA et la France qui veulent affaiblir la Turquie ».

Cette démarche intervient après la prise de contrôle de la région d'Afrin par l'armée turque et ses supplétifs, des groupes djihadistes, notamment ceux de l'ALS. Macron avait à l'époque déclaré qu'il avait été rassuré par les déclarations du ministre turc des Affaires étrangères qui avait mis en

avant des « raisons de sécurité » des frontières turques. Alors, pourquoi, aujourd'hui, s'engage-t-il vis-à-vis des FDS dont une des composantes, les forces kurdes de l'YPG, étaient la cible de l'offensive turque contre Afrin ? Il a laissé entendre qu'il engagera plus de moyens militaires pour défendre les FDS dans la région de Minjeb, dans le nord-est de la Syrie. C'est en tout cas ce que les responsables des FDS qu'il a rencontrés ont développé devant les micros, sans être désavoués par les services de l'Elysée.

Ne faut-il pas y voir la volonté d'afficher une position de soutien à la volonté de l'impérialisme US et de ses alliés de renforcer leur présence militaire en Syrie pour contrer l'influence de la Russie, de l'Iran et d'essayer de faire échec à l'alliance entre le régime syrien, la Russie, l'Iran... et la Turquie ? C'est en effet dans cette vaste région de l'est syrien que les forces militaires US se sont déployées au sol, notamment dans la région de Minjeb, où ils s'appuient sur les forces des FDS. L'objectif affiché est d'occuper cette zone pour éviter que l'Iran ne puisse établir un « corridor » jusqu'au Liban.

Certes, fin mars, Trump avait annoncé le prochain « retour » des forces US, parce que la « guerre contre l'EI était pratiquement terminée ». Mais ses propos ont été contredits par le res-

ponsable du CentCom, le commandement militaire US en charge du Moyen-Orient : la « mission n'est pas finie et la situation est de plus en plus complexe ». En clair, un retrait des forces US laisserait le champ libre à l'Iran et à la Russie, au moment où Erdogan multiplie les gestes en direction de Moscou. Et les USA ont besoin des forces des FDS dans la guerre contre l'EI qui n'est pas « terminée ». L'exemple de l'Afghanistan montre que l'impérialisme US sème des guerres, provoque des destructions humaines et matérielles immenses, ce qui en fait l'Etat criminel numéro un dans le monde, mais qu'il ne peut pas se « retirer ». Il le peut d'autant moins, dans le cas de la Syrie, qu'il y a « face » à lui, l'impérialisme russe, qui a renforcé sa présence militaire dans cette région stratégique ainsi que son autorité politique.

La récente nomination par Trump de Bolton au poste de conseiller à la sécurité nationale donne des gages aux partisans de la confrontation au plus haut niveau avec les « ennemis » des USA : à commencer par l'Iran, mais aussi le Venezuela, la Corée du Nord, la Russie... Trump est souvent imprévisible. Mais quand il est question des intérêts stratégiques de l'impérialisme US, il est obligé de s'incliner, quitte à se contredire une fois encore.

Non à l'intervention militaire française

Nous avons toujours dénoncé l'ingérence de l'impérialisme français en Syrie, la guerre à laquelle il participe dans le cadre de la coalition menée par l'impérialisme US. Nous avons dénoncé l'argument de la guerre contre l'EI mis en avant pour la justifier, parce que l'EI et les groupes armés réactionnaires du même type sont, pour une part, des groupes soutenus par l'impérialisme et par certains de ses alliés, comme l'Arabie saoudite, le Qatar, la Turquie..., comme cela a amplement été démontré tout au long de cette guerre « sans fin » contre le terrorisme.

C'est pourquoi nous dénonçons le renforcement des troupes françaises en Syrie, même s'il est présenté comme un « soutien » à des forces comme les FDS. Nous alertons contre le danger que représente le « soutien » des puissances impérialistes : elles peuvent très bien, demain, changer de position et s'entendre sur leur dos avec Erdogan, dès lors que leurs intérêts stratégiques sont préservés. A cette aune, on peut penser que la « médiation » macronienne est aussi une entreprise de division des FDS, au détriment des forces de l'YPG. ★

USA

La « génération Columbine » contre le lobby des armes

A lors que le monde se souvient ces jours-ci de l'assassinat, il y a 50 ans, du Pasteur Martin Luther King à l'origine, avec d'autres activistes noirs, du mouvement pour les droits civiques et l'organisateur, en 1963, de la grande marche sur Washington, une autre marche, elle aussi à caractère historique, vient d'avoir lieu aux Etats-Unis, une marche de la jeunesse pour le contrôle des armes.

Pour comprendre ce qui se passe, il faut revenir en arrière, en 1999.

A cette date, dans l'Etat du Colorado, aux USA, eut lieu une des tueries les plus meurtrières en milieu scolaire. Deux jeunes lycéens déséquilibrés de l'école secondaire *Columbine* tuaient douze élèves et un professeur et blessaient, plus ou moins grièvement, vingt-quatre autres élèves de l'établissement.

Cette tuerie marquera profondément les esprits ; elle fut le début d'une prise de conscience de nombreux nord-américains du danger de la législation sur les armes à feu. Mais, malgré une mobilisation grandissante au fur et à mesure que se sont produites de nouvelles fusillades, notamment dans des enceintes scolaires, le mouvement s'est toujours heurté à la NRA (National Rifle Association) sans pouvoir arracher des mesures législatives contre ce puissant lobby des armes.

Selon des chiffres officiels, 96 personnes sont tuées chaque jour par des armes à feu aux USA. Il y a des dizaines de massacres par an ; 187 000 élèves ont déjà été confrontés à la violence des armes à feu. Le fait que, dans de très nombreux cas, ce sont des jeunes mineurs qui sont les auteurs des tueries pose aussi question.

Mais trop c'est trop, et quand, le 14 février dernier, à Parkland, en Floride, un jeune a tiré sur des lycéens faisant 17 morts, des jeunes survivants de l'établissement ont pris les choses en mains et ont lancé le mouvement « Never again ! » (Plus jamais ça !). Un mois plus tard, le 14 mars, une première manifestation a eu lieu ; des milliers de collégiens et de lycéens ont marché devant la Maison Blanche à Washington pour exiger du président Trump un renforcement de la législation sur les armes. Dans tous les Etats-Unis, les lycéens et étudiants ont quitté les cours et respecté 17 minutes de silence en hommage à chacune des 17 victimes de la tuerie. Cette action a préparé la grande marche sur Washington qui a eu lieu le samedi 24 mars, intitulée « Marchons pour nos vies ». Plus d'un million de nord-américains, et parmi eux énormément de jeunes, ont manifesté devant la Maison Blanche et jusqu'au Capitole pour réclamer à nouveau le contrôle des armes. Dans de très nombreuses villes du pays,

d'est en ouest et du nord au sud, des marches similaires ont eu lieu. Partout des slogans dénonçaient la NRA et son soutien en espèce sonnantes et trébuchantes au candidat Trump. Les jeunes disaient : « *Que voulons-nous ? Un contrôle des armes ! Quand le voulons-nous ? Maintenant !* ».

Parmi cette foule de manifestants, certains voudraient aller plus loin et réclament la suppression du 2^e amendement de la Constitution (1) qui permet à chaque citoyen de posséder des armes et de s'en servir. Un ancien juge de la Cour suprême, John Paul Stevens, dans une tribune publiée trois jours après la tuerie dans le *New York Times*, s'est prononcé ouvertement pour l'abrogation du 2^e amendement. Cette prise de position est importante et significative.

Mais le mouvement dans son ensemble n'en est pas encore là. Il met en avant trois revendications : relever l'âge légal pour posséder une arme de 18 à 21 ans ; interdire les armes de guerre (fusils d'assaut) ; exiger une vérification plus stricte des antécédents des acheteurs.

Face à cette jeunesse qui se lève en masse pour exiger le contrôle des armes, Trump tergiverse et souffle le



USA - manif des jeunes contre la NRA

chaud et le froid. Incapable de la moindre compassion à l'égard des victimes et de leurs familles, il a proposé, dans un premier temps, d'armer les professeurs ! Ce type de réponse, si elle a réjoui la NRA, n'a fait qu'enflammer un peu plus les anti-NRA. Face à la réaction des jeunes et de leurs familles, il a commencé par dire qu'il allait faire des réformes et qu'il était favorable à certaines mesures. Les jeunes écoliers, lycéens et étudiants américains et leurs familles ne veulent plus de bonnes paroles mais des actes. Ce mouvement démocratique d'une force et d'une énergie puissante, initié et mené par la jeunesse, première victime de ces tueries de masse, pourrait bien faire reculer Trump et la NRA. ★

(1) Ce deuxième amendement date de l'indépendance des Etats-Unis en 1791. Il visait explicitement la défense de l'Etat par une communauté armée et régulée, mais il a ensuite été de plus en plus interprété comme justifiant un droit à l'autodéfense de citoyens contre d'autres citoyens.

8 mars en Espagne

Succès du mouvement des femmes travailleuses

Les mobilisations du 8 mars en Espagne ont eu une ampleur qui a surpris. Nous publions l'appréciation de nos camarades d'Espagne du PCE (m-l).

S'organiser pour changer le monde !

Les manifestations de ce 8 mars ont été un succès éclatant, avec la mobilisation massive de millions de femmes de notre classe (accompagnées par de nombreux hommes), dans toutes les principales villes du pays.

Assurément, ce succès des femmes travailleuses ne peut surprendre personne. En premier lieu parce que, dans un contexte d'inégalité croissante, où les femmes ouvrières, toujours précairisées, commencent à peine à bénéficier des mesures en faveur de l'égalité, le mal-être et la tension chez les femmes de tous les secteurs popu-

lares ont été toujours plus palpables dans les centres de travail et d'enseignement, dans les quartiers et dans la rue. (...)

Quant à la grève proprement dite, les faits montrent qu'elle a été très suivie, mais avec une tendance que nous connaissons : de bons résultats dans la grande industrie et le secteur public, et bien inférieurs dans le secteur privé des services (hôtellerie, commerce...), précisément des secteurs très féminisés. De ce fait, comme on le constate ces dernières années, les grèves éclatent là où le syndicalisme est ancré et fort, tandis que dans les secteurs où la classe ouvrière est dispersée, désorganisée et surexploitée, on sent avec plus de brutalité la faiblesse du syndicalisme et, donc, les contraintes patronales et la menace du licenciement.

C'est cette réalité qui explique, avec d'autres facteurs déjà exposés, que les manifestations du 8 mars, en fin de

journée, ont été un franc succès et que le féminisme de terrain, à la base, et le syndicalisme ont pu disputer le terrain au féminisme bourgeois et institutionnel, malgré la violente campagne médiatique. Les masses de femmes travailleuses qui ont pris la rue l'ont fait en passant par-dessus le féminisme bourgeois, ignorant ses appels à la dépolitisation, à la division de notre classe par « genre » et à la désorganisation. Notre classe - hommes et femmes - cherche des références, des analyses et des programmes politiques qui l'aident à résoudre ses graves problèmes quotidiens. Elle l'a démontré en accueillant sur un sujet qui les préoccupe profondément.

Ce sont ces conditions sociales et politiques, en fin de compte, qui rendent plus importante et urgente la nécessité de l'organisation de notre classe en général, et en particulier

des femmes ouvrières et des couches populaires. Notre moitié féminine a démontré son non-conformisme, sa combativité, son envie de lutter et sa recherche d'instruments politiques pour mener cette lutte. Il est clair que sans organisation, comme l'a montré notre histoire passée et récente, nous ne pourrions pas en finir avec le système capitaliste, ni avec le cadre politique monarchique qui le porte dans notre pays. (...) C'est donc une tâche urgente que de reconstituer le tissu organisationnel du prolétariat et des secteurs populaires, et des femmes en particulier, à partir de leurs préoccupations les plus urgentes, pour renouer avec l'impulsion formatrice qui a toujours caractérisé les femmes de notre classe. Sans elles, tel que le montre notre histoire, il n'y a pas de révolution possible. ★

S'organiser pour lutter, s'organiser pour changer le monde !

Winnie Mandela, résistante déterminée au service du peuple

Avec la mort de Winnie Mandela, survenue le 2 avril 2018, le peuple d'Afrique du Sud perd une dirigeante fidèle jusqu'au bout à la voie qu'elle s'était tracée en entrant dans l'ANC : mettre fin au régime d'apartheid, lutter pour parvenir à l'égalité entre tous les peuples du pays. A l'étranger, elle a longtemps été considérée comme l'épouse militant dans l'ombre de la figure tutélaire de Mandela. Mais en Afrique du Sud, elle a été et restera la porte-parole et le visage de la lutte acharnée contre le régime raciste et fasciste, une voix pour les sans voix. Comme l'écrit le nouveau président, Cyril Ramaphosa, qu'elle n'a pourtant pas ménagé : « *Au milieu de la répression, elle était une voix de défi et de résistance ; face à l'exploitation, elle était une championne de la justice et de l'égalité* ». Pourtant, elle cumulait les handicaps : femme noire au pays de la suprématie blanche, révolutionnaire dans un pays raciste. Son mariage, en 1960, avec Nelson Mandela va certes lui offrir des opportunités pour l'action politique mais l'expose aussi à la répression. Surtout à partir de 1963 et jusqu'en 1990, lorsqu'il est emprisonné. Pendant ces 27 longues années, elle devient le phare de l'ANC et de toutes les forces combattantes sud-africaines. Arrêtée à plusieurs reprises, battue, violée en prison, placée pendant des mois en cellule d'isolement, elle n'a jamais

failli. Pourtant, ses bourreaux ne manquent pas d'imagination. Rarement une militante politique aura eu à combattre autant de traquenards, de fausses accusations, de complots, de provocations, de mensonges mettant en cause sa vie privée comme son activité publique. Le peuple des townships, les jeunes, les femmes ont toujours su déjouer les manœuvres des tortionnaires et ont conservé leur confiance en Winnie car elle est demeurée inflexible dans sa détermination à en finir avec le système d'apartheid par tous les moyens, y compris par la lutte armée.

C'est d'ailleurs sur cette question de la violence qu'elle va rencontrer le plus d'obstacles, y compris dans son propre camp. A la fin des années 1980, la lutte organisée du peuple sud-africain, le succès des campagnes internationales de boycott, l'isolement croissant du pays qui n'est plus soutenu officiellement que par Israël, font comprendre aux dirigeants blancs et aux multinationales qui ont mis les immenses ressources du pays en coupe réglée, que la répression seule ne suffira pas à préserver leurs intérêts et qu'il faudra bien un jour entrer en négociation avec l'ANC. Le moment semble favorable car une des composantes de l'ANC, le Parti Communiste Sud-Africain (SACP), remet en cause la lutte armée pour parvenir à un régime démocratique. Le premier

secrétaire du SACP, jusque-là en exil, rentre au pays en 1990, l'année de la libération de Mandela, pour participer aux premiers pourparlers de paix entre le gouvernement et l'ANC. C'est lui qui, en 1992, propose une percée dans les négociations pour mettre fin à l'apartheid avec « *les clauses de temporisation* », un gouvernement de coalition pour les 5 années suivant une élection démocratique, des garanties pour les fonctionnaires et les forces armées, un processus d'amnistie. C'est ce compromis qui l'emporte au sein de l'ANC. En 1994, Nelson Mandela devient le premier président noir d'Afrique du Sud.

Winnie Mandela n'est pas une théoricienne et n'est pas conviée aux discussions mais elle a tôt fait de mesurer les conséquences néfastes de ce compromis sur les militants. Loin de se taire, elle met en cause la nouvelle bourgeoisie africaine qui s'empresse de s'installer dans les beaux quartiers hautement sécurisés à majorité blanche alors qu'elle réside dans le township de Soweto dans la banlieue de Johannesburg ; elle accuse les présidents successifs, tous issus de l'ANC, d'avoir « *laissé tomber les Noirs* ». Pour elle, Mandela est devenu « *rien d'autre qu'une fondation* ». Dès lors, elle devient un danger et pour la minorité blanche et pour les satrapes de l'ANC qui privatisent l'économie et se reconvertissent dans les affaires. Contrainte au divorce en 1996, elle

doit faire face à des tombereaux d'insultes et d'accusations, de vol, de détournements d'argent, de mœurs dissolues. En 2007, elle compare devant la Commission Vérité et Réconciliation. Son président, l'archevêque Desmond Tutu, membre éminent de l'ANC, après l'avoir couverte de fleurs pour son action passée, lui reproche en particulier d'avoir appelé à la lutte armée. A la fin de son « *homélie* », il lui demande de s'excuser et de demander pardon. Winnie est sortie très éprouvée de cette confrontation mais elle ne s'est pas inclinée. Tout juste admet-elle quelques maladroites. En 2008, un tribunal la lave d'une grande partie des accusations, en particulier en ce qui concerne les vols et les emprunts bancaires sans provisions car il n'y a pas eu d'enrichissement personnel. Cet argent était destiné à soulager la misère des milliers de laissés-pour-compte africains dans son quartier de Soweto. D'ailleurs, la population n'a jamais ajouté foi aux accusations de l'ennemi de classe. Pour preuve, Winnie Mandela Madikizela a été constamment réélue députée et présidente de la Ligue des Femmes de l'ANC.

Sa vie de femme, noire, révolutionnaire est une mine d'enseignements pour le peuple d'Afrique du Sud et pour tous les peuples opprimés dans le monde. Il sera difficile pour la bourgeoisie d'en faire ce que Lénine appelait « *une icône inoffensive* ». ★

Procès Bolloré

Le roi de la « poursuite-bâillon »

Le 24 janvier s'est ouvert le procès intenté par Bolloré et son groupe contre 3 journaux : Médiapart, l'Obs., Le Point et 2 ONG, Sherpa et ReAct. Le magnat de la presse est coutumier du fait : aujourd'hui, il est engagé dans une vingtaine de procédures en diffamation contre des médias, des journalistes, des associations, dès lors qu'il est question des activités africaines du groupe. Un exemple parmi tant d'autres rapporté par le mensuel *Billets d'Afrique* de décembre 2017 de l'association Survie : la chaîne Canal+, propriété de Bolloré, diffuse un reportage sur les manifestations contre Faure Gnassingbé à Lomé. Le président du Togo n'apprécie pas du tout et le fait savoir. Des instructions sont données pour que plus personne ne puisse le visionner. Pourtant, peu de temps après, le reportage est diffusé à nouveau sur Canal+ Afrique. La sanction est immédiate : une programmatrice et le numéro 2 de la

chaîne sont écartés. Le directeur de la chaîne avait prévenu en comité d'entreprise : « *Ce n'est pas très adroit d'attaquer un chef d'État africain quand on veut faire du business avec lui* ». Voilà qui a au moins le mérite d'être clair. Faut-il préciser que Bolloré possède au Togo, entre autres, la gestion du port de Lomé.

Autre exemple significatif et plus connu : en 2016, France 2 diffuse à une heure de grande écoute un numéro de *Complément d'enquête* intitulé « *Bolloré, un ami qui vous veut du bien* ». C'est un reportage remarquable qui a obtenu, en 2017, le prestigieux Prix Albert Londres. Pas moins de 3 procédures ont été engagées contre lui par le groupe. Le 26 mars s'est ouvert le premier procès devant le tribunal de commerce de Paris dans lequel il réclame 50 millions de dédommagements pour atteinte à l'image du groupe ; le deuxième s'est tenu le 3 avril au tri-

bunal de Nanterre. Sur les 75 minutes du reportage, Bolloré en conteste 12, qui concernent deux affaires africaines. La première porte sur l'exploitation de mineurs dans les plantations de palmiers à huile de la Socapalm, filiale du groupe au Cameroun. Les journalistes ont pu apporter la preuve de ce qu'ils avancent. La deuxième porte sur l'attribution d'une concession pour exploiter le port de Kribi toujours au Cameroun. Le reportage affirme que, d'abord rejetée, l'offre de Bolloré a fini par l'emporter grâce à l'intervention de François Hollande. Pour l'avocat de Bolloré, « *le terme de corruption est suggéré* ». Faux, répondent les journalistes, il n'est question que de « *jeux d'influences* » et de « *diplomatie économique* ». Et de produire une attestation écrite de François Hollande qui reconnaît que « *oui, bien sûr, j'ai évoqué le dossier, j'en ai parlé personnellement à Paul Biya* ». En revanche, le procureur a jugé que

la phrase « *Vincent Bolloré bénéficierait-il de passe-droits au nom des intérêts français ?* » était pour le moins imprudente et pouvait constituer une diffamation. Le groupe réclame 4500 00 euros de dommages ; le verdict doit être rendu début juin. Un troisième procès doit s'ouvrir au Cameroun dans les prochains jours.

Le 24 janvier 2018, des journalistes et des rédactions ont publié une tribune intitulée « *Face aux poursuites-bâillons de Bolloré nous ne nous tairons pas* ». Ils dénoncent les méthodes utilisées pour exercer une véritable censure sur les bonnes affaires des monopoles français en Afrique. Macron prétendait que la France n'avait plus de politique africaine. En tout cas, Bolloré en a une. C'est la nouvelle mouture de la vieille politique de la Françafrique repeinte aux couleurs de quelques monopoles parmi lesquels Bolloré s'impose comme un des chefs de file. ★

30 mars : Journée de la Terre

Chaque année depuis 1976, les Palestiniens vivant en Israël et ceux des Territoires occupés (Cisjordanie et Gaza) commémorent la spoliation de leurs terres par les gouvernements israéliens successifs lors de la journée de la Terre, le 30 mars. Le 19 février 1976, le gouvernement israélien annonçait sa décision de confisquer 25 000 dunums (1 dunum = 1000 m²) de terre en Galilée. À la suite de cette décision, les Arabes d'Israël répliquèrent par la grève générale, suivant le mot d'ordre lancé par la Conférence Nationale pour la Défense des Terres Arabes (front constitué en septembre 1975,

réunissant des villageois, maires et conseillers municipaux des principaux villages arabes, en Galilée et dans la région du Triangle - la seconde région de peuplement arabe en importance à l'intérieur d'Israël, près de la Ligne verte- avec les chefs traditionnels de la communauté druze et chefs tribaux des bédouins du Néguev. En dépit des pressions, des menaces et d'une campagne hostile menée par la presse israélienne, la grève eut lieu le 30 mars. La présence de l'armée israélienne transforma la grève en manifestation, puis en révolte. En même temps, les Palestiniens de Cisjordanie et Gaza

se mirent en grève, en solidarité avec leurs frères, citoyens d'Israël. Bilan de la journée : 6 morts, une centaine de blessés et des centaines d'arrestations.

En cette année du 70^e anniversaire de la création d'Israël et de la Nakba marquée par l'expulsion forcée de plus de 800 000 Palestiniens de leurs terres et de leurs maisons, les Gazaouis, qui furent d'abord des réfugiés de 48 et sont aujourd'hui des prisonniers dans leur propre pays, ont décidé de transformer cette journée de la Terre en une « Grande marche du retour ». Cette



année, ce n'est pas pendant une journée mais tous les vendredis pendant 6 semaines, du 30 mars au 15 mai, premier jour de la Nakba, que les Palestiniens de Gaza ont décidé de manifester le long de la frontière avec Israël pour exiger leur droit au retour et la levée du blocus à Gaza imposé par Israël depuis dix ans. ★

Campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers d'Israël



Le 30 mars, à l'occasion de la journée de la Terre, le collectif d'organisations engagées dans la campagne pour la libération des enfants palestiniens, avait décidé une action collective de signatures de la pétition au métro Ménilmontant à Paris. Notre Parti, Femmes Egalité, l'Ujr, Forum Palestine Citoyenneté, l'Afps et le Parti socialiste tunisien (membre du Front populaire de Tunisie) s'étaient mobilisés soit une dizaine de personnes pour faire signer la pétition. Une équipe dynamique et offensive. Dans ce quartier populaire très multiculturel, l'accueil a été chaleureux. 250 signatures ont

ainsi été récoltées en l'espace de 2 heures. De nombreux jeunes ont signé la pétition et pris du matériel (pétition, appel, dossier sur les enfants) pour en parler au lycée, préparer un exposé ou transmettre le matériel à un professeur qu'ils savent sensible à la question palestinienne et l'inciter à signer la pétition et organiser une discussion en classe.

Un « kit » pour mener la campagne est téléchargeable sur notre site : l'Appel, la pétition, un Dossier sur la situation des enfants prisonniers pouvant également être utilisé comme support visuel pour animer des réunions, le logo de la campagne et une affichette au format A4 et A3. ★

Gaza – Journée de la Terre

Massacre programmé des « marcheurs du retour »

Vendredi 30 mars, 30 000 Palestiniens de la bande de Gaza, hommes, femmes et enfants, manifestaient pacifiquement devant la barrière de séparation qui les enferme. Cette « grande marche du retour » doit durer du « jour de la terre » (voir encadré) jusqu'au 15 mai, jour des 70 ans de la Nakba, « la grande catastrophe » qui conduisit 700 000 Palestiniens à l'exil.

Depuis bientôt 11 ans, et encore plus depuis l'opération militaire « Bordure Protectrice » de 2014 qui avait fait plus de 2 000 victimes palestiniennes, le gouvernement israélien étouffe la population Gazaoui par le blocus qu'il impose avec la coopération passive de l'Égypte qui maintient sa frontière étanche. Ce blocus prive les habitants de biens de première nécessité qui ne peuvent être produits sur place, l'industrie y étant inexistante, de médicaments, réduit la fourniture d'électricité à quelques heures par jour et la marine israélienne coule régulièrement les bateaux des pêcheurs Gazaouis.

Mais Benjamin Netanyahu a franchi une étape supplémentaire dans la répression sanglante qu'il impose au peuple palestinien. Sur les ordres du ministre de la défense d'extrême droite, Avigdor Lieberman, les snipers de l'armée israélienne ont abattu froidement, comme au champ de tir,

18 manifestants et blessé près de 1 500 autres, débordant totalement les hôpitaux de Gaza déjà exsangues à cause du blocus. Le même scénario s'est reproduit le 6 avril avec 9 nouvelles victimes, dont un journaliste palestinien et des centaines de blessés. Lieberman justifie le massacre en qualifiant les manifestants de terroristes manipulés par le Hamas et menaçant la sécurité d'Israël. Mais si le Hamas, qui dans les faits gère la bande Gaza, soutien la « grande marche du retour », c'est de la société civile, des associations et syndicats qu'est partie l'initiative, tout comme le large mouvement de soutien populaire à la grève de la faim des prisonniers politiques du printemps dernier. Si le Hamas a logiquement apporté une aide logistique, il n'y avait pas de drapeaux des différentes factions palestiniennes et très peu de membres du service d'ordre du Hamas étaient présents.

L'ignoble justification de la défense du territoire israélien ne tient pas même au regard de la loi israélienne comme l'a rappelé l'association israélienne de défense des droits de l'homme B'T'Selem, qui a appelé les soldats israéliens à la désobéissance, abatte des civils non armés qui ne représentent pas de danger immédiat est illégal, quelles que soient les circonstances. Mais le gouverne-

ment israélien nie l'évidence alors que, par ailleurs, il se prépare à modifier la loi fondamentale du pays pour en faire un état juif et non plus laïque et institutionnaliser ainsi l'apartheid qu'il fait subir aux Palestiniens.

Si la communauté internationale « s'inquiète » et, à l'exception des États-Unis de Trump, réclame une enquête indépendante, qu'Israël refuse évidemment, le gouvernement français se contente d'appeler « à la modération » (sic. !). Ce gouvernement, qui joue cyniquement la carte de ses intérêts économiques et stratégiques, se rend par là-même complice des massacres que perpétue le gouvernement israélien. Complicité assumée puisque le représentant du ministre des Affaires étrangères, qui a finalement accepté de rencontrer, le 6 avril, une délégation d'organisations et associations palestiniennes et françaises venue réclamer une réaction forte et poser l'exigence d'un embargo sur les armes vendues ou achetées à Israël et l'arrêt de la coopération militaire et sécuritaire avec ce pays comme le demandent instamment les initiateurs palestiniens de la campagne Bds, s'est vue répondre que cela n'était pas possible car « on a trop besoin du renseignement israélien dans la lutte anti-terroriste ».

Notre soutien au peuple palestinien

En cette année du 70^e anniversaire de la Nakba, il faut amplifier le soutien à la résistance du peuple palestinien, qui malgré la répression et les manœuvres de toutes sortes, continue à se battre et à exiger ses droits, tous ses droits, celui du droit à la terre mais aussi le droit au retour de tous les réfugiés palestiniens. Mobilisations de rues, rassemblements de soutien, organisations de débats, concerts... le soutien au peuple palestinien est multiple et chaque initiative se complète. Des rassemblements de soutien au peuple de Gaza se sont tenus dans plusieurs villes notamment à Paris dès le lendemain des massacres. Notre parti et l'Ujr y ont activement participé et font signer la pétition pour la libération de tous les enfants palestiniens emprisonnés par Israël. Une campagne concrète permettant de faire connaître largement cette situation scandaleuse mais surtout d'impliquer toujours plus de femmes, d'hommes et de jeunes, à commencer par nos amis, nos collègues de travail... dans la mobilisation contre la politique criminelle d'Israël et en soutien au peuple palestinien. ★